

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1699

10 juillet 2015

SOMMAIRE

Amundi Money Market Fund	81539	MK Luxinvest S.A.	81546
Antelope Topco S.C.A.	81507	MLC Invest S.A.	81547
BIL Prime Advanced	81506	Montagebau Schwarz Michael S.à r.l.	81547
Blackroc Participations S.A.	81541	MV.int	81548
Candriam Dynamix	81507	Mylo Holding S.A.	81548
Cottrel S.à r.l.	81547	Nafoora Holding S.A. SPF	81550
Delamare Luxembourg S. à r.l.	81551	Nails and Beauty by NM s.à r.l.	81548
Diligentia SA	81546	Nei Concept	81549
Gate Gourmet Holding I S.à r.l.	81537	Nord Travaux Sàrl	81550
JH-Holding Finance SA	81536	Novalex II S.A., SPF	81548
Leedebach Invest S.A.	81536	Open Mind Management S.A.	81550
Lion Finance S.A.	81537	Pangaea One Acquisition Holdings XII S.à r.l.	81539
LionLead SCA	81506	ProLogis UK CCXLIX S.à r.l.	81544
Lowatra S.à r.l.	81539	Ramsbury Sàrl	81552
LSREF3 Dutch Investments S.à r.l.	81539	Realim S. à r.l.	81552
MD Anmar Holdings Limited	81544	Rexavest S.à r.l.	81552
MD Mezzanine S.A., SICAR	81544	Ringo S.A., SPF	81551
Melf Monti III	81544	Rinispa S.A.	81551
Melf Monti IV	81545	Salimra S.C.	81551
Melf Monti V	81545	Sienna Capital S.à r.l.	81538
Messicana S.A.	81545	Signalhorn S.à r.l.	81552
Midbal Immo S.A.	81546	Silver Standard Luxembourg	81552
M.I.D. Services S.A.	81540		

LionLead SCA, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 145.123.

—
Managed by its General Partner

LionLead Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 144.888.

Shareholders are duly convened to the

ANNUAL GENERAL MEETING

of the shareholders of the Company which will be held on *21 July 2015* at 11.00 a.m. at 44, avenue J-Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Shareholders may be represented by a duly appointed agent and attorney-in-fact of their choice. Shareholders who cannot attend the general meeting in person are thus invited to send a duly filled in and executed proxy to the registered office of the Company 24 hours before the general meeting.

The agenda of the general meeting is the following:

Agenda:

- Presentation of the Reports of the General Partner, of the Supervision Board and of the External Auditors for the year ended 31 March 2015,
- Approval of the Annual Accounts as at 31 March 2015 and allocation of results thereof,
- Discharge to be granted to the General Partner and to the Supervision Board for the execution of their mandates for the year ended as at 31 March 2015,
- Renewal of the External Auditors' mandate,
- Statutory nominations,
- Miscellaneous.

LIONLEAD MANAGEMENT S.à r.l.

Acting as Managing General Partner of LIONLEAD S.C.A.

Référence de publication: 2015100931/755/29.

BIL Prime Advanced, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-4360 Esch-sur-Alzette, 14, Porte de France.
R.C.S. Luxembourg B 108.505.

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

des actionnaires («l'Assemblée») de BIL PRIME ADVANCED aura lieu au siège social de la société, 14, Porte de France, L-4360 Esch-sur-Alzette, le *20 juillet 2015* à 14 heures.

Ordre du jour:

1. Présentation et approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises au 31 mars 2015
2. Approbation de l'état des actifs nets et de l'état des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 mars 2015
3. Affectation des résultats
4. Décharge à donner au Conseil d'Administration pour l'exercice clôturé au 31 mars 2015
5. Election du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises
6. Divers

Les actionnaires sont informés que les points à l'ordre du jour de l'Assemblée ne requièrent aucun quorum et que les décisions seront prises à la majorité simple des voix des actionnaires présents ou représentés.

Les droits d'un actionnaire de participer à l'Assemblée et d'exercer le droit de vote attaché à ses actions sont déterminés en fonction des actions détenues par cet actionnaire le cinquième jour qui précède l'Assemblée à minuit, soit le 14 juillet 2015 à minuit (heure de Luxembourg).

Les actionnaires qui désirent assister personnellement à l'Assemblée sont priés, pour des raisons d'organisation, de s'inscrire avant le 17 juillet 2015 auprès de BIL PRIME ADVANCED, 14, Porte de France, L-4360 Esch-sur-Alzette, à l'attention de Fund Corporate Services (Fax N° +352 / 2460-3331).

Les propriétaires d'actions au porteur ayant déposé ou souhaitant encore déposer leurs actions auprès de Banque Internationale à Luxembourg, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, nommée comme Dépositaire (le «Dépositaire»), doivent

prendre contact auprès dudit dépositaire avant le 10 juillet 2015 pour prendre les dispositions nécessaires en vue de leur participation à l'Assemblée.

Les actionnaires sont informés que le rapport annuel est disponible sur demande et sans frais auprès du siège social de la société ou peut leur être envoyé sans frais sur simple demande.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Référence de publication: 2015102645/755/31.

Candriam Dynamix, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-4360 Esch-sur-Alzette, 14, Porte de France.

R.C.S. Luxembourg B 168.300.

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

des actionnaires («l'Assemblée») de CANDRIAM DYNAMIX aura lieu au siège social de la société, 14, Porte de France, L-4360 Esch-sur-Alzette le 20 juillet 2015 à 13 heures.

Ordre du jour:

1. Présentation et approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises au 31 mars 2015
2. Approbation de l'état des actifs nets et de l'état des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 mars 2015
3. Affectation des résultats
4. Décharge à donner au Conseil d'Administration pour l'exercice clôturé au 31 mars 2015
5. Election du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises
6. Divers

Les actionnaires sont informés que les points à l'ordre du jour de l'Assemblée ne requièrent aucun quorum et que les décisions seront prises à la majorité simple des voix des actionnaires présents ou représentés.

Les droits d'un actionnaire de participer à l'Assemblée et d'exercer le droit de vote attaché à ses actions sont déterminés en fonction des actions détenues par cet actionnaire le cinquième jour qui précède l'Assemblée à minuit, soit le 14 juillet 2015 à minuit (heure de Luxembourg).

Les actionnaires qui désirent assister personnellement à l'Assemblée sont priés, pour des raisons d'organisation, de s'inscrire avant le 17 juillet 2015 auprès de CANDRIAM DYNAMIX, 14, Porte de France, L-4360 Esch-sur-Alzette, à l'attention de Fund Corporate Services (Fax N° +352 / 2460-3331).

Les propriétaires d'actions au porteur ayant déposé ou souhaitant encore déposer leurs actions auprès de Banque Internationale à Luxembourg, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, nommée comme Dépositaire (le «Dépositaire»), doivent prendre contact auprès dudit dépositaire avant le 10 juillet 2015 pour prendre les dispositions nécessaires en vue de leur participation à l'Assemblée.

Les actionnaires sont informés que le rapport annuel est disponible sur demande et sans frais auprès du siège social de la société ou peut leur être envoyé sans frais sur simple demande.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Référence de publication: 2015102646/755/31.

Antelope Topco S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 1-3, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 194.265.

In the year two thousand and fifteen, on the twenty-ninth day of April,

Before Us, Maître Blanche Moutrier, notary residing in Esch-sur-Alzette (Grand-Duchy of Luxembourg),

Was held

an extraordinary general meeting of the shareholders (the Meeting) of Antelope Topco S.C.A., a corporate partnership limited by shares (société en commandite par actions) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 1-3, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 194265 (the Company).

The Company was incorporated pursuant to a deed of Maître Francis Kessler, public notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg of 21 January 2015 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 700 dated 13 March 2015. The articles of association of the Company (the Articles) have never been amended.

The Meeting is declared open at 9 a.m. with Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch/Alzette, acting as chairperson (the Chairperson), who appoints Mr Anthony THILLMANY, private employee, residing professionally in Esch/Alzette, as secretary, and Mr Anthony THILLMANY, private employee, residing professionally in Esch/Alzette, as scrutineer.

The board of the Meeting having thus been constituted, the Chairperson has declared and requested the notary to state:

(i) That the agenda of the Meeting is the following:

Agenda:

1. Waiving of notice right.
2. To suppress the nominal value of the shares of the Company.
3. To create ten (10) new classes of shares, being the class A ordinary shares, the class B ordinary shares, the class C ordinary shares, the class D ordinary shares, the class E ordinary shares, the class F ordinary shares, the class G ordinary shares, the class H ordinary shares, the class I ordinary shares and the class J ordinary shares, having the rights and obligations attached thereto following restatement of the articles of incorporation of the Company as referred to under item 11 of the present agenda.
4. To convert the existing forty-nine thousand nine hundred ninety-nine (49,999) ordinary shares of the Company, without nominal value, into forty-nine thousand nine hundred ninety-nine (49,999) class A ordinary shares, without nominal value.
5. To increase the corporate capital of the Company by an amount of one million eight hundred twenty-three thousand forty-five Euro and sixty-one cents (EUR 1,823,045.61) so as to raise it from its present amount of fifty thousand Euro (EUR 50,000) to an amount of one million eight hundred seventy-three thousand forty-five Euro and sixty-one cents (EUR 1,873,045.61).
6. To issue eighteen million six hundred eighty thousand four hundred fifty-seven (18,680,457) class A ordinary shares, eighteen million seven hundred thirty thousand four hundred fifty-six (18,730,456) class B ordinary shares, eighteen million seven hundred thirty thousand four hundred fifty-six (18,730,456) class C ordinary shares, eighteen million seven hundred thirty thousand four hundred fifty-six (18,730,456) class D ordinary shares, eighteen million seven hundred thirty thousand four hundred fifty-six (18,730,456) class E ordinary shares, eighteen million seven hundred thirty thousand four hundred fifty-six (18,730,456) class F ordinary shares, eighteen million seven hundred thirty thousand four hundred fifty-six (18,730,456) class G ordinary shares, eighteen million seven hundred thirty thousand four hundred fifty-six (18,730,456) class H ordinary shares, eighteen million seven hundred thirty thousand four hundred fifty-six (18,730,456) class I ordinary shares and eighteen million seven hundred thirty thousand four hundred fifty-six (18,730,456) class J ordinary shares, without nominal value (the New Shares), with payment of a share premium of an aggregate amount of twenty-three million eight hundred seventy-six thousand nine hundred fifty-four Euro and forty cents (EUR 23,876,954.40).
7. To accept the subscription for the New Shares, with payment of a share premium of an aggregate amount of twenty-three million eight hundred seventy-six thousand nine hundred fifty-four Euro and forty cents (EUR 23,876,954.40), by Antelope EquityCo S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 1-3 boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (Registre de Commerce et des Sociétés) under number B 194045 (EquityCo) and to accept payment in full for such newly issued New Shares and share premium by a contribution in cash of a total amount of twenty-five million seven hundred thousand Euro and one cent (EUR 25,700,000.01).
8. To reintroduce a nominal value of one cent (EUR 0.01) per share of the Company.
9. To hear and approve the special report dated 27 April 2015 prepared by the Manager of the Company in accordance with article 32-3 (5) of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, on the proposed creation of an authorised capital of the Company and the cancellation of the preferential subscription rights of the shareholders (the Special Report).
10. To create an authorised capital in an amount of two million Euro (EUR 2,000,000) which will consist in a maximum of each following shares: twenty million (20,000,000) Class A Shares, twenty million (20,000,000) Class B Shares, twenty million (20,000,000) Class C Shares, twenty million (20,000,000) Class D Shares, twenty million (20,000,000) Class E Shares, twenty million (20,000,000) Class F Shares, twenty million (20,000,000) Class G Shares, twenty million (20,000,000) Class H Shares, twenty million (20,000,000) Class I Shares and twenty million (20,000,000) Class J Shares, and to authorise the Board (following restatement of the articles of incorporation of the Company as referred to under item 11 of the present agenda), during a period ending five (5) years after the date of publication of the minutes of this Meeting in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations to (i) increase the share capital of the Company, in one or several times, in cash and/or in kind, during a period of five (5) years after the date of publication of the minutes of this Meeting, within the limits of the authorised capital, (ii) limit or withdraw the shareholders' preferential subscription rights to the new shares and determine the persons authorised to subscribe for the new shares and (iii) record each share capital increase by way of a notarial deed and amend, the respective register(s) of shares accordingly.
11. To fully restate the articles of association of the Company, without change to the corporate object, which restatement will notably reflect the resolutions to be taken pursuant to the foregoing items of the present agenda.
12. To acknowledge the resignation of Antelope GP S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with a paid up share capital of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500), having its registered office at 1-3, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (Registre de commerce et des sociétés, Luxembourg) under number B 194244 (Antelope GP) as general partner (gérant) of the Company as of the date hereof and

grant it discharge (quitus) for the performance of its duties as general partner (gérant) of the Company up to and including the date hereof.

13. To consider the list of candidates proposed by EquityCo and appoint the following persons as managers (gérants) of the Company for an unlimited period of time:

- Geoffrey Limpach, born on 11 April 1983 in Arlon (Belgium), residing professionally at 1-3 boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, as class A manager (gérant de classe A);

- Geoffrey Henry, born on 5 May 1972 in Chenée (Belgium), residing professionally at 1 boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, as class A manager (gérant de classe A);

- François Pfister, born on 25 October 1961 in Uccle (Belgium), residing professionally at 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, as class B manager (gérant de classe B); and

- Nishant Nayyar, born on 24 September 1979 in Virginia, United States of America, with professional address at 33 Jermyn Street, London SW1Y 6DN, United Kingdom, as class B manager (gérant de classe B).

14. Miscellaneous.

(ii) That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the Meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

(iii) That the whole corporate capital being present or represented at the present Meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, and having waived their rights to the prior notice of the Meeting, no convening notices were necessary.

(iv) That the present Meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items on the agenda.

Then the Meeting, after deliberation, takes unanimously the following resolutions:

First resolution

The Meeting RESOLVES to waive its right to prior notice of the current Meeting. The Meeting acknowledges having been sufficiently informed of the agenda for the Meeting and confirms that it considers the Meeting validly convened and therefore agrees to deliberate and vote upon all the items on the agenda. It was further resolved that all the relevant documentation has been put at the disposal of the Meeting within sufficient period of time in order to allow it to carefully examine each document.

Second resolution

The Meeting RESOLVES to suppress the nominal value of the shares of the Company.

Third resolution

The Meeting RESOLVES to create ten (10) new classes of shares, being the class A ordinary shares, the class B ordinary shares, the class C ordinary shares, the class D ordinary shares, the class E ordinary shares, the class F ordinary shares, the class G ordinary shares, the class H ordinary shares, the class I ordinary shares and the class J ordinary shares, having the rights and obligations attached thereto following restatement of the articles of incorporation of the Company as referred to under item 11 of the above agenda.

Fourth resolution

The Meeting RESOLVES to convert the existing forty-nine thousand nine hundred ninety-nine (49,999) ordinary shares of the Company, without nominal value, into forty-nine thousand nine hundred ninety-nine (49,999) class A ordinary shares, without nominal value.

Fifth resolution

The Meeting RESOLVES to increase the corporate capital of the Company by an amount of one million eight hundred twenty-three thousand forty-five Euro and sixty-one Cents (EUR 1,823,045.61) so as to raise it from its present amount of fifty thousand Euro (EUR 50,000) to an amount of one million eight hundred seventy-three thousand forty-five Euro and sixty-one Cents (EUR 1,873,045.61).

Sixth resolution

The Meeting RESOLVES to issue the New Shares, with payment of a share premium of an aggregate amount of twenty-three million eight hundred seventy-six thousand nine hundred fifty-four Euro and forty cents (EUR 23,876,954.40).

Subscription / Payment

There now appears Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, prenamed, acting in her capacity as duly authorized attorney in fact of EquityCo, by virtue of a proxy given under private seal.

The person appearing declares to subscribe in the name and on behalf of EquityCo to the New Shares, with payment of a total share premium of twenty-three million eight hundred seventy-six thousand nine hundred fifty-four Euro and forty cents (EUR 23,876,954.40), and to make payment in full for such New Shares and share premium by a contribution in cash of a total amount of twenty-five million seven hundred thousand Euro and one Cent (EUR 25,700,000.01).

The person appearing declared that the New Shares have been entirely paid up in cash together with the aggregate share premium and that the Company has at its disposal the total amount of twenty-five million seven hundred thousand Euro and one Cent (EUR 25,700,000.01), proof of which is given to the undersigned notary who expressly records this statement.

Further to all the above-mentioned conversions and subscriptions, the share capital of the Company shall be divided as follows:

Type of Shares	Number of Shares of a nominal value of EUR 0.01 each
Unlimited Shares	1
Class A ordinary shares	18,730,456
Class B ordinary shares	18,730,456
Class C ordinary shares	18,730,456
Class D ordinary shares	18,730,456
Class E ordinary shares	18,730,456
Class F ordinary shares	18,730,456
Class G ordinary shares	18,730,456
Class H ordinary shares	18,730,456
Class I ordinary shares	18,730,456
Class J ordinary shares	18,730,456
Total:	<u>187,304,561</u>

Seventh resolution

The Meeting RESOLVES to accept the subscription for the New Shares, with payment of a share premium of an aggregate amount of twenty-three million eight hundred seventy-six thousand nine hundred fifty-four Euro and forty cents (EUR 23,876,954.40), by EquityCo, and to accept payment in full for such newly issued New Shares and share premium by a contribution in cash of a total amount of twenty-five million seven hundred thousand Euro and one Cent (EUR 25,700,000.01).

Eighth resolution

The Meeting RESOLVES to reintroduce a nominal value of one cent (EUR 0.01) per share of the Company.

Ninth resolution

The Meeting RESOLVES to hear and approve the Special Report.

Tenth resolution

The Meeting RESOLVES, after consideration of the Special Report, to create an authorised capital in an amount of two million Euro (EUR 2,000,000) which will consist in a maximum of each following shares: twenty million (20,000,000) Class A Shares, twenty million (20,000,000) Class B Shares, twenty million (20,000,000) Class C Shares, twenty million (20,000,000) Class D Shares, twenty million (20,000,000) Class E Shares, twenty million (20,000,000) Class F Shares, twenty million (20,000,000) Class G Shares, twenty million (20,000,000) Class H Shares, twenty million (20,000,000) Class I Shares and twenty million (20,000,000) Class J Shares, and to authorise the Board (following restatement of the articles of incorporation of the Company as referred to under the below resolution), during a period ending five (5) years after the date of publication of the minutes of this Meeting in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations to (i) increase the share capital of the Company, in one or several times, in cash and/or in kind, during a period of five (5) years after the date of publication of the minutes of this Meeting, within the limits of the authorised capital, (ii) limit or withdraw the shareholders' preferential subscription rights to the new shares and determine the persons authorised to subscribe for the new shares and (iii) record each share capital increase by way of a notarial deed and amend, the respective register(s) of shares accordingly.

Eleventh resolution

The Meeting RESOLVES to fully restate the articles of association of the Company, without change to the corporate object, which restatement will notably reflect the resolutions taken above.

The articles of association of the Company shall from now on read as follows:

I. Name - Types of shareholders - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name / Types of Shareholders. The name of the company is “Antelope Topco S.C.A.” (the Company). The Company is a corporate partnership limited by shares (société en commandite par actions) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of association (the Articles).

The Company exists between one or more unlimited shareholders jointly and severally liable for all liabilities of the Company to the extent that such liabilities cannot be paid out of the assets of the Company (the Unlimited Shareholder(s)) and one or more limited shareholders liable up to the amount of the capital committed by them to the Company on subscribing for the shares (the Limited Shareholder(s)).

The Limited Shareholder(s) and the Unlimited Shareholder(s) are, in the Articles, collectively referred to as the Shareholders and individually as a Shareholder.

Art. 2. Registered office.

2.1 The Company's registered office is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the Board. It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the general meeting of Shareholders (the General Meeting), acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2 Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board. If the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

3.1 The object of the Company is the acquisition, holding and disposal of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the administration, management, control and development of such participations. The Company may in particular acquire by way of subscription, purchase, exchange or in any other manner any stock, shares and/or other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and/or other debt instruments and more generally any securities and/or financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further make direct or indirect real estate investments and invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2 The Company may raise funds especially through borrowing in any form whatsoever. It may issue notes, certificates, bonds (obligations) and debentures and any (other) kind of debt and/or equity securities, convertible or not. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies or undertakings in which the Company has a participating interest or which form a part of the group of companies to which the Company belongs, and the Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person, in each case to the extent those activities are not considered as regulated activities of the financial sector.

3.3 The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4 In a general fashion the Company may take any management, controlling and supervisory measures and carry out any commercial, industrial or financial operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its objects.

3.5 The objects of the Company as specified in the preceding paragraphs shall be construed in the widest sense as to include any activity, operation, transaction or purpose which is directly or indirectly related or conducive thereto, it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity by the financial sector.

Art. 4. Duration.

4.1 The Company is formed for an unlimited period.

4.2 Subject to article 4.3, the Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more Shareholders.

4.3 In the event of death, winding-up, legal incapacity, resignation, bankruptcy or any other similar proceedings affecting the Unlimited Shareholder and preventing it from appointing a manager of the Company or managing the Company itself (where applicable), the Company will be continued and a replacement Unlimited Shareholder will be appointed, no later

than fifteen (15) business days following the occurrence of the applicable event, and such replacement must be resolved upon unanimously by all the remaining Shareholders. In case the Shareholders cannot agree on a replacement Unlimited Shareholder, the Company will be dissolved and liquidated.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1 The Company's share capital is fixed at one million eight hundred seventy-three thousand forty-five Euro and sixty-one Euro cent (EUR 1,873,045.61) represented by

(i) eighteen million seven hundred thirty thousand four hundred fifty-six (18,730,456) class A ordinary shares (the Class A Shares), eighteen million seven hundred thirty thousand four hundred fifty-six (18,730,456) class B ordinary shares (the Class B Shares), eighteen million seven hundred thirty thousand four hundred fifty-six (18,730,456) class C ordinary shares (the Class C Shares), eighteen million seven hundred thirty thousand four hundred fifty-six (18,730,456) class D ordinary shares (the Class D Shares), eighteen million seven hundred thirty thousand four hundred fifty-six (18,730,456) class E ordinary shares (the Class E Shares), eighteen million seven hundred thirty thousand four hundred fifty-six (18,730,456) class F ordinary shares (the Class F Shares), eighteen million seven hundred thirty thousand four hundred fifty-six (18,730,456) class G ordinary shares (the Class G Shares), eighteen million seven hundred thirty thousand four hundred fifty-six (18,730,456) class H ordinary shares (the Class H Shares), eighteen million seven hundred thirty thousand four hundred fifty-six (18,730,456) class I ordinary shares (the Class I Shares) and eighteen million seven hundred thirty thousand four hundred fifty-six (18,730,456) class J ordinary shares (the Class J Shares, and, together with the Class A Shares, the Class B Shares, the Class C Shares, the Class D Shares, Class E Shares, the Class F Shares, the Class G Shares, the Class H Shares and the Class I Shares, the Ordinary Shares), with a nominal value of one Euro cent (EUR 0.01) each, all fully subscribed and entirely paid up; and

(ii) one (1) unlimited share (the Unlimited Share) with a nominal value of one Euro cent (EUR 0.01).

The Unlimited Share and the Ordinary Shares are collectively referred to as the Shares and individually as a Share.

5.2 The authorised capital, in addition to the issued share capital, is fixed at two million Euro (EUR 2,000,000.-) which will consist in a maximum of each following shares:

- a) twenty million (20,000,000) Class A Shares;
- b) twenty million (20,000,000) Class B Shares;
- c) twenty million (20,000,000) Class C Shares;
- d) twenty million (20,000,000) Class D Shares;
- e) twenty million (20,000,000) Class E Shares;
- f) twenty million (20,000,000) Class F Shares;
- g) twenty million (20,000,000) Class G Shares;
- h) twenty million (20,000,000) Class H Shares;
- i) twenty million (20,000,000) Class I Shares; and
- j) twenty million (20,000,000) Class J Shares

During a period ending five (5) years after the date of publication of the Shareholders' resolution to create the authorised capital in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, the Board is authorised to increase once, or several times, the subscribed capital by causing the Company to issue new shares within the limits of the authorised capital in accordance with the terms of the Shareholders' Agreement.

The Board is expressly authorised to limit or to waive the preferential subscription right reserved to Shareholders in accordance with the terms of the Shareholders' Agreement.

The Board may delegate to any duly authorised manager or officer of the Company or to any other duly authorised person, the duties of accepting subscriptions and receiving payment for the new shares representing part or all of such increased amounts of capital. After each increase of the subscribed capital performed in the legally required form by the Board, the Board may record each share capital increase by way of a notarial deed and amend the Shares register accordingly.

5.3 The General Meeting may, in particular, decide upon a reduction of share capital through the repurchase and cancellation of a class of Ordinary Shares, which may only be made within the respective Class Periods, e.g.:

- a) The period for the Class A Shares is the period starting on the date of the notarial deed of 28 April 2015 and ending no later than on 31 December 2015 (the Class A Period).
- b) The period for the Class B Shares is the period starting on the day after the Class A Period and ending on no later than 31 December 2016 (the Class B Period).
- c) The period for the Class C Shares is the period starting on the day after the Class B Period and ending no later than on 31 December 2017 (the Class C Period).
- d) The period for the Class D Shares is the period starting on the day after the Class C Period and ending no later than on 31 December 2018 (the Class D Period).
- e) The period for the Class E Shares is the period starting on the day after the Class D Period and ending on no later than 31 December 2019 (the Class E Period).

f) The period for the Class F Shares is the period starting on the day after the Class E Period and ending on no later than 31 December 2020 (the Class F Period).

g) The period for the Class G Shares is the period starting on the day after the Class F Period and ending on no later than 31 December 2021 (the Class G Period).

h) The period for the Class H Shares is the period starting on the day after the Class G Period and ending no later than on 31 December 2022 (the Class H Period).

i) The period for the Class I Shares is the period starting on the day after the Class H Period and ending no later than on 31 December 2023 (the Class I Period).

j) The period for the Class J Shares is the period starting on the day after the Class I Period and ending no later than on 31 December 2024 (the Class J Period).

Where a class of Ordinary Shares has not been repurchased and cancelled within the relevant Class Period, the redemption and cancellation of such class(es) of Ordinary Shares can be made during a new period (the New Period) which shall start on the date after the last Class Period (or as the case may be, the date after the end of the immediately preceding New Period of another class) and end no later than one year after the start date of such New Period. The first New Period shall start on the day after the Class J Period and the class(es) of Ordinary Shares not repurchased and not cancelled in their respective Class Period shall come in the order from class A to class J (to the extent not previously repurchased and cancelled).

For the avoidance of doubt, in the event that a repurchase and cancellation of a class of Ordinary Shares shall take place prior to the last day of its respective Class Period (or as the case may be, New Period), the following Class Period (or as the case may be, New Period) shall start on the day after the repurchase and cancellation of such class of Ordinary Shares and shall continue to end on the day such as initially defined in the Articles above.

Upon the repurchase and cancellation of the entire relevant class(es), the Cancellation Amount will become due and payable by the Company to the Shareholder(s) pro-rata to their holding in such class(es). For the avoidance of doubt the Company may discharge its payment obligation in cash, in kind or by way of set-off.

The Cancellation Amount mentioned in the above paragraph to be retained shall be determined by the Board, in its reasonable discretion and within the best corporate interest of the Company. For the avoidance of doubt, the Board can choose at its sole discretion to include or exclude in its determination of the Cancellation Amount the freely distributable reserves either in part or in totality.

5.4 The Company may redeem its own shares.

Art. 6. Shares.

6.1. The Shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per Share.

6.2. The Shares are and will remain in registered form (actions nominatives).

6.3. A register of Shares shall be kept at the registered office and may be examined by any Shareholder on request. The Board shall not register or recognise the Transfer of any Securities or any Interest in such Securities without the prior written consent of EquityCo, unless the Transfer is in accordance with, and permitted or required by this article 6.

6.4. General Transfer Restrictions

6.4.1. No Transfers of Interests are permitted other than in accordance with the Shareholders' Agreement and these Articles. Any purported Transfer of Interests which does not comply with this provision shall be void and of no effect.

6.4.2. Except for when a Transferee is already a Party, no Transfer may be made or recorded in the books and records of the Company unless the Transferee shall deliver to the Company notice of such Transfer and, as a condition to any such Transfer, each Shareholder effecting such Transfer shall cause such Transferee to deliver to the Company and to each Shareholder a Deed of Adherence of such Transferee.

6.4.3. No Shareholder shall effect a Transfer of any Securities or any Interest or effect or permit a Transfer of any Interest in Securities and the Board shall not register or recognise the Transfer of any Securities or any Interest in such Securities without the prior written consent of EquityCo, unless the Transfer is:

(i) in accordance with, and permitted or required by articles 6.5 or 6.6; or

(ii) in accordance with any provisions under the Shareholders' Agreement.

6.4.4. Notwithstanding anything else to the contrary in these Articles, a Shareholder shall not transfer all or any portion of any class of Ordinary Shares unless such Shareholder also transfers a proportionate portion of shares of the other classes of Ordinary Shares in the Company to the Transferee of such shares.

6.5. Tag Along

6.5.1. Subject to article 6.5.2, EquityCo may at any time, without being required to obtain the consent of any other Shareholder, enter into an agreement for the Transfer of any of its Securities to any person (an Apax Sale).

6.5.2. In connection with a Change of Control Transaction, EquityCo shall ensure (before that Change of Control Transaction is, or can be, completed) that the transferee offers to buy from each Shareholder (other than EquityCo or members of its Shareholder Group) the same proportion of each class of Securities held by such Shareholder as are being sold by EquityCo in that sale or in that series of connected sales (as applicable), in each case on the same terms as the applicable Apax Sale resulting in a Change of Control Transaction.

6.5.3. The offers to be made by the relevant transferee pursuant to article 6.5.2 above (such offer to be known as a Tag Along Notice) shall:

(i) be irrevocable and unconditional (except for any conditions which apply to the proposed Transfer of the Securities of EquityCo or the relevant seller(s) (as applicable));

(ii) specify any terms of sale to which the relevant Shareholders are required to adhere pursuant to article 6.5.2, the identity of the transferee, the proposed price to be paid for the relevant Securities (it being understood that the Ordinary Shares shall receive the same price per share), and shall be accompanied by copies of all documents required to be executed by the relevant Shareholders to give effect to the Transfer;

(iii) be open for acceptance during a period of not less than 20 Business Days after receipt of such offer;

(iv) specify that completion shall be effected at the registered office of the Company by delivery of the duly executed instruments of transfer in respect of the relevant Securities against the electronic funds transfer for same day value to the relevant Shareholders' bank account (as specified in Tag Along Notice) of an amount equal to the relevant cash purchase therefore and delivery of instruments of title in respect of any other consideration.

6.5.4. If the Tag Along Notice is accepted, the proposed Transfer shall be conditional upon completion of the applicable Apax Sale resulting in the Change of Control Transaction and shall be completed at the same time as such Apax Sale.

6.5.5. The provisions of article 6.5.2 shall not apply in relation to the Transfer of any Securities or Interests in Securities as part of a Listing.

6.5.6. The provisions of article 6.5.2 shall not apply in the circumstances referred to in the last sentence of article 6.6.2.

6.5.7. If a fund or funds advised by Apax Partners LLP and/or managed by Apax Guernsey (Holdco) PCC Limited or by any of its subsidiaries (together Apax Entities) cease, alone or together, to control, directly or indirectly, a majority of the voting rights of EquityCo at a time when EquityCo owns Securities in the Company, EquityCo shall offer to acquire the proportion of Securities held by persons other than EquityCo equal to the proportion of EquityCo held by persons other than Apax Entities or bodies corporate controlled directly or indirectly by one or more Apax Entities at a price implied by the value attributed to the interest in EquityCo of the relevant Apax Entity the transfer of which gives rise to the requirement for an offer under this article 6.5.7.

6.6. Drag Along

6.6.1. Any Shareholder or Shareholders acting together may at any time, without being required to obtain the consent of any other Shareholder (but subject to the prior consent of EquityCo), enter into an agreement for the Transfer of any Securities if upon completion of that Transfer (whether through a single transaction or a series of transactions) the transferee (or an Affiliate) will hold more than 50 percent of the Ordinary Shares and (unless arrangements are made to redeem more than 50 percent of the Preferred Return Instruments) more than 50 percent of the Preferred Return Instruments and the Transfer is not to another member of the same Shareholder Group (a Control Sale) provided that (i) if applicable, the provisions of article 6.5.2 are complied with or (ii) a Drag Along Notice is served in accordance with article 6.6.2.

6.6.2. If the consequence of any proposed Transfer of any Securities by a Shareholder or Shareholders (the Transferor(s)) to a party would be a Control Sale, the Transferor(s) shall have the right to require all the other Shareholders (the Dragged Shareholders) to transfer the same proportion of the Securities held by them as are being sold by the Transferor(s) for the same consideration as being paid to the Transferor(s) and on terms that are not more onerous than those set out in article 6.5.4, to the proposed transferee(s) conditional upon the Transferor's transfer being completed, by giving notice to that effect to the Dragged Shareholders (the Drag Along Notice). If a Drag Along Notice is served the Transferor(s) are not required to serve a Tag Along Notice in accordance with article 6.5.4.

6.6.3. The Drag Along Notice shall:

(i) include:

(A) any terms of sale to which Dragged Shareholders are required to adhere pursuant to articles 6.6.2 and 6.6.4.

(B) the identity of the proposed transferee(s); and

(C) the proposed price or non-cash consideration to be paid by the proposed transferee(s) for the relevant Securities (it being understood that the Ordinary Shares shall receive the same price per share); and

(ii) be accompanied by copies of all documents required to be executed by the Dragged Shareholders to give effect to the Transfer.

6.6.4. Each Dragged Shareholder selling Securities shall:

(i) In the same manner as the Transferor(s), provide warranties to the purchaser of the Securities that it has good title to its Securities, is validly incorporated and has validly executed all relevant documents and that it has authority to transfer legal title to the Shares;

(ii) be subject to the same terms and conditions as shall have been agreed between the Transferor(s) and the proposed transferee(s) in relation to consideration, including any price adjustment mechanisms, retention or escrow arrangements, except as provided for in paragraphs (iii) and (iv) below;

(iii) the consideration payable to a Dragged Shareholder (who is an employee of the Group) may include an element of non-cash consideration in the form of securities of the relevant offeror or an Affiliate thereof notwithstanding that the Transferors are receiving solely cash consideration or a different allocation of cash and non-cash consideration and/or a

different type of consideration securities of the relevant offeror or an Affiliate thereof provided that the arrangements have been approved by the Most Senior Manager; and

(iv) the terms of a Control Sale may provide for the payment or reimbursement by the offeror, the Company or some other person of any fees, costs and expenses incurred by any Transferor in connection with a Control Sale and such provision shall not amount to additional consideration payable to a Transferor notwithstanding that the sale proceeds may have been reduced accordingly to reflect the assumption of such an obligation.

6.6.5. With respect to any Dragged Shareholders who are Managers, such Dragged Shareholder agrees to provide (i) the same warranties and covenants as are given by EquityCo and (ii) further warranties for the benefit of the purchaser, subject to limitations, that are on the same terms as those accepted by the Most Senior Manager (provided that for warranties, other than title and capacity to securities being sold, the cap on a Manager's liability shall not exceed 15% of the value of the aggregate proceeds payable to that Manager or his Affiliates on such sale, unless the Board agrees otherwise, and those non-title and capacity warranties will be subject to the awareness of the relevant Manager having made due inquiry including inquiry of the other Managers) and part of the consideration payable to Managers who fail to provide such contractual protections may be withheld and paid into escrow (on such terms determined by the Board) to fund breaches of such contractual protections given by one or more Manager(s) with the purpose of putting all Manager(s) in the same position as if they had given such contractual protections except that the cap applies pro rata to proceeds payable.

6.6.6. The Transferor(s) may serve a Drag Along Notice upon any person who becomes a Shareholder after completion of a Control Sale upon exercise of rights granted prior to completion of a Control Sale.

6.6.7. If a Drag Along Notice is issued to a Shareholder that has received a Management Transfer Notice in accordance with the Shareholders Agreement, that Shareholder is not, by reason of this article 6, entitled to receive a higher price for its Securities than it would have been entitled to receive in accordance with the provisions of the Shareholders Agreement.

III. Management - Representation

Art. 7. Management - Representation.

7.1 The Company will be managed by one or more managers appointed by the Shareholders who set(s) the term of office, (the Manager) from a list of names proposed by EquityCo, they constitute the board of managers of the Company (the Board). The Manager(s) may be a Shareholder or a third party. The Shareholders will appoint Managers of two different classes, i.e. one or several class A Manager(s) and one or several class B Manager(s).

7.2 In the absence of a Manager appointed in accordance with article 7.1, all the powers will be exercised by the Unlimited Shareholder or, in case of plurality of Unlimited Shareholders, by each Unlimited Shareholder acting separately. If the Company is managed by the Unlimited Shareholder or, in case of plurality of Unlimited Shareholders, by each Unlimited Shareholder acting separately, all references in the Articles to the Board, the Manager(s) or any manager are to be read as references to the Unlimited Shareholder(s), as appropriate.

7.3 The Board is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposal in the Company's interest which are not expressly reserved by the Law or by the Articles to the Shareholders or the Supervisory Board and has full powers to carry out and approve for the Company all acts and operations consistent with the Company's objects.

7.4 If the Manager(s) is/are not an Unlimited Shareholder(s), the Manager(s) will be liable (i) towards the Company in accordance with general law for the execution of the mandate given to him/them and for any misconduct in the management of the Company's affairs and (ii) towards the Company and any third parties for damages resulting from the violation of the Law or the Articles.

7.5 The Manager(s) will report on the results of its management and administration to the Shareholders.

7.6 The Manager(s) may at any time appoint one or several ad hoc agent(s) to perform specific tasks. The Manager(s) will determine the powers and remuneration (if any) of such agent(s), the duration of the period of representation and any other relevant condition of the agency. The agent(s) so appointed are in any case revocable ad nutum by decision of the Manager(s).

7.7 The appointment of agent(s) pursuant to article 7.6 shall have no effect on the liability of the Manager(s).

7.8 The Manager(s) may receive an annual remuneration for its duties in connection with the Company, such remuneration to be decided upon by the Shareholders, from time to time.

7.9 Procedure

(i) The Board must appoint a chairperson from amongst the class A Manager(s), and may choose a secretary who need not be a Manager and who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board and of General Meetings.

(ii) The Board shall meet at the request of the chairperson or any Manager, at the place indicated in the notice, which in principle shall be in Luxembourg.

(iii) Written notice of any Board meeting shall be given to all Manager(s) at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.

(iv) No notice is required if all members of the Board are present or represented and each of them states that they have full knowledge of the agenda for the meeting. A Manager may also waive notice of a meeting, either before or after the meeting. Separate written notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(v) A Manager may grant to another Manager a power of attorney in order to be represented at any Board meeting.

(vi) The Board may only validly deliberate and act if a majority of its members are present or represented. Board Resolutions shall be validly adopted by a majority of the votes of the Managers present or represented and that at least one (1) class A Manager and one (1) class B Manager votes in favour of the resolution. The chairman shall have a casting vote in the event of a tied vote. Board resolutions shall be recorded in minutes signed by the chairperson, by all the Managers present or represented at the meeting, or by the secretary (if any).

(vii) Any Manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.

(viii) Circular resolutions signed by all the Managers shall be valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting, and shall bear the date of the last signature.

(ix) A Manager who has an interest in a transaction carried out other than in the ordinary course of business which conflicts with the interests of the Company must advise the Board accordingly and have the statement recorded in the minutes of the meeting. The Manager concerned may not take part in the deliberations concerning that transaction. A special report on the relevant transaction shall be submitted to the Shareholders at the next General Meeting, before any vote on any other resolution.

7.10 Representation

(i) The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signature of any class A Manager and any class B Manager.

(ii) The Company shall also be bound towards third parties by the joint or single signature of any person(s) to whom special signatory powers have been delegated by the Board.

Art. 8. Indemnification.

8.1 The Company must indemnify any Manager, member of the Supervisory Board (as defined in article 12.1) or officer and his heirs, executors and administrators, against expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been a Manager, member of the Supervisory Board or officer of the Company or, at his request, of any other corporation of which the Company is a shareholder or creditor and from which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct.

8.2 In the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which he may be entitled.

IV. Limited shareholders

Art. 9. Limited Shareholders.

9.1 Except as otherwise provided for by Section V of the Law, no Limited Shareholder shall perform an act of management towards third parties (the Prohibited Management Acts).

9.2 None of the following will constitute Prohibited Management Acts:

- (i) the exercise of Shareholders' rights/prerogatives;
- (ii) any advice given by the Limited Shareholders to the Company, its Unlimited Shareholder(s), the affiliates of the Company and their Unlimited Shareholder(s) / Manager(s);
- (iii) any action the purpose of which is to oversee/monitor the Company's management; and
- (iv) the granting of any loans, guarantee or security interest or any other similar financial assistance to the Company, its Unlimited Shareholder(s) or any of its affiliates.

9.3 Any Limited Shareholder will be severally liable towards third parties for any Prohibited Management Acts performed by such Limited Shareholder.

V. General meetings of shareholders

Art. 10. Powers and voting rights.

10.1 Resolutions of the Shareholders shall be adopted at a General Meeting.

10.2 Each share entitles the holder to one (1) vote.

Art. 11. Notices, quorum, majority and voting proceedings.

11.1 The Shareholders may be convened to General Meetings by the Board or by the Supervisory Board. The Shareholders must be convened to a General Meeting following a written request (with an indication of the agenda) from Shareholders representing at least one-tenth of the share capital.

11.2 Written notice of any General Meeting shall be given to all Shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.

11.3 General Meetings shall be held at such place and time as specified in the notices.

11.4 If all the Shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.

11.5 A Shareholder may grant written power of attorney to another person (who need not be a shareholder) in order to be represented at any General Meeting.

11.6 Any Shareholder may participate in any General Meeting by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to a participation in person at the meeting.

11.7 Any Shareholder may vote by using the forms provided by the Company for that purpose. Voting forms must contain the date, place and agenda of the meeting and the text of the proposed resolutions. For each resolution, the form must contain three boxes allowing for a vote for or against that resolution or an abstention. Shareholders must return the voting forms to the Company's registered office. Only voting forms received prior to the General Meeting shall be taken into account in calculating the quorum for the meeting. Voting forms which indicate neither a voting intention nor an abstention shall be considered void.

11.8 Resolutions to be adopted at General Meetings shall be passed by a simple majority vote, regardless of the proportion of the share capital present or represented.

11.9 An extraordinary General Meeting may only amend the Articles if at least one-half of the share capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles, including the text of any proposed amendment to the Company's object or form. If this quorum is not reached, a second General Meeting shall be convened by means of notices published twice in the Mémorial and two Luxembourg newspapers, at an interval of at least fifteen (15) days and fifteen (15) days before the meeting. These notices shall state the date and agenda of the General Meeting and the results of the previous General Meeting. The second General Meeting shall deliberate validly regardless of the proportion of the capital represented. At both General Meetings, resolutions must be adopted by at least two-thirds of the votes cast, including the consent of the Unlimited Shareholder(s).

11.10 Any change in the nationality of the Company and any increase of a Shareholder's commitment in the Company shall require the unanimous consent of the Shareholders and bondholders (if any).

VI. Supervision - Annual accounts - Allocation of profits

Art. 12. Supervisory Board / Réviseurs d'entreprises.

12.1 The Company shall be supervised by a supervisory board of at least three (3) members (the Supervisory Board), who need not be Shareholders.

12.2 When so required by law or decided by the Company, the Company's operations shall be supervised by one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés) which will then replace the Supervisory Board.

12.3 The General Meeting shall appoint the members of the Supervisory Board / approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés), and determine their number and remuneration and the term of their office. The term of office of the members of the Supervisory Board may not exceed six (6) years but may be renewed.

12.4 The Supervisory Board must appoint a chairman from among its members and may choose a secretary.

12.5 The Supervisory Board shall meet at the request of the Board or any of its members.

12.6 Written notice of any meeting of the Supervisory Board shall be given to all members at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.

12.7 No notice is required if all members of the Supervisory Board are present or represented and each of them states that they have full knowledge of the agenda of the meeting. A member of the Supervisory Board may also waive notice of a meeting, either before or after the meeting. Separate written notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Supervisory Board.

12.8 Any member of the Supervisory Board may grant to another member of the Supervisory Board a power of attorney in order to be represented at any Supervisory Board meeting.

12.9 The Supervisory Board may only validly deliberate and act if a majority of its members are present or represented. Supervisory Board resolutions shall be validly adopted by a majority of the votes of the members present or represented. The chairman shall have a casting vote in the event of a tied vote. Supervisory Board resolutions shall be recorded in minutes signed by the chairman, by all members present or represented at the meeting, or by the secretary (if any).

12.10 Any member of the Supervisory Board may participate in any meeting of the Supervisory Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.

12.11 Circular resolutions signed by all the members of the Supervisory Board shall be valid and binding as if passed at a duly convened and held Supervisory Board meeting, and shall bear the date of the last signature.

12.12 The members of the Supervisory Board may not be held personally liable by reason of their office for any commitment they have validly made in the name of the Company's name, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

Art. 13. Financial year and approval of annual accounts.

13.1 The financial year begins on the first (1st) of January and ends on the thirty first (31st) of December of each year.

13.2 Each year, the Board must prepare the balance sheet and profit and loss account, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts owed by the officer(s), the Manager(s) and Supervisory Board members to the Company.

13.3 One month before the annual General Meeting, the Board shall provide the Supervisory Board with a report on, and documentary evidence of, the Company's operations. The Supervisory Board shall then prepare a report setting out its proposals.

13.4 The annual General Meeting shall be held at the registered office or any other place within the municipality of the registered office, as specified in the notice, on the second Monday of June of each year at 2.30 p.m. If such day is not a business day in Luxembourg, the annual General Meeting shall be held on the following business day.

13.5 The annual General Meeting may be held abroad if, in the Board's absolute discretion, exceptional circumstances so require.

Art. 14. Allocation of profits.

14.1 Five per cent. (5%) of the Company's annual net profits must be allocated to the reserve required by law (the Legal Reserve). This requirement ceases when the Legal Reserve reaches an amount equal to ten per cent. (10%) of the share capital.

14.2 The General Meeting shall determine the allocation of the balance of the annual net profits. It may decide on the payment of a dividend (in which case the approval of the Unlimited Shareholder(s) is/are required), to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions.

14.3 In the event of a dividend declaration, such dividend shall be allocated and paid in the following order:

a) the holder(s) of the Class A Shares shall be entitled to a fixed annual dividend equal to 0.20% of the nominal value of the Class A Shares;

b) the holder(s) of the Class B Shares shall be entitled to a fixed annual dividend equal to 0.25% of the nominal value of the Class B Shares;

c) the holder(s) of the Class C Shares shall be entitled to a fixed annual dividend equal to 0.30% of the nominal value of the Class C Shares;

d) the holder(s) of the Class D Shares shall be entitled to a fixed annual dividend equal to 0.35% of the nominal value of the Class D Shares;

e) the holder(s) of the Class E Shares shall be entitled to a fixed annual dividend equal to 0.40% of the nominal value of the Class E Shares;

f) the holder(s) of the Class F Shares shall be entitled to a fixed annual dividend equal to 0.45% of the nominal value of the Class F Shares;

g) the holder(s) of the Class G Shares shall be entitled to a fixed annual dividend equal to 0.50% of the nominal value of the Class G Shares;

h) the holder(s) of the Class H Shares shall be entitled to a fixed annual dividend equal to 0.55% of the nominal value of the Class H Shares;

i) the holder(s) of the Class I Shares shall be entitled to a fixed annual dividend equal to 0.60% of the nominal value of the Class I Shares; and

j) the holder(s) of the Class J Shares shall be entitled to a fixed annual dividend equal to 0.65% of the nominal value of the Class J Shares.

If the dividends referred to above as annual fixed dividends are not declared or paid during one or more particular years, the fixed dividend entitlement shall continue to accrue.

In case of distribution, the balance shall be allocated pro rata to the holder(s) of the Ordinary Shares in issue pursuant to a decision taken by the General Meeting.

VII. Dissolution - Liquidation

15.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the General Meeting, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

15.2. The General Meeting shall appoint one or several liquidators, who need not be Shareholders, to carry out the liquidation and shall determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the General Meeting, the liquidators shall have full powers to realise the Company's assets and pay its liabilities.

15.3. The surplus (if any) after realisation of the assets and payment of the liabilities shall be distributed to the Shareholders in proportion to the shares held by each of them.

15.4. In the absence of a liquidator appointed in accordance with article 15.2, the Unlimited Shareholder(s) will act and be considered as being the liquidator(s) of the Company.

15.5. The Company must be dissolved by a resolution of the Shareholders adopted in accordance with article 1 of this article in the following scénarios:

(i) upon the Unlimited Shareholder (as the last remaining Unlimited Shareholder) of the Company, ceasing to be an Unlimited Shareholder, in case no other Unlimited Shareholder can be agreed upon by the Shareholders in accordance with article 4.3. of the Articles;

(ii) upon the occurrence of any event leaving the Unlimited Shareholder as the sole Shareholder of the Company.

VIII. General provision

16.1. Notices and communications are made or waived and circular resolutions may be evidenced in writing, by fax, e-mail or any other means of electronic communication.

16.2. Powers of attorney may be granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Supervisory Board meetings may also be granted by a member of the Supervisory Board, in accordance with such conditions as may be accepted by the Supervisory Board.

16.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of circular resolutions or resolutions adopted by telephone or video conference may appear on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together, shall constitute one and the same document.

16.4. All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the applicable law and, subject to any non waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the Shareholders from time to time.

IX. Definitions

17. Capitalized terms used herein but not defined in this article 17 shall have the meaning ascribed to them in the specific provision of these Articles where they are located or in any shareholders' agreement between the Shareholders and the Company (or any of them), as entered into and amended from time to time (the Shareholders' Agreement).

“Affiliate” shall mean, with respect to any person, another person Controlled directly or indirectly by such first person, Controlling directly or indirectly such first person or directly or indirectly under the same Control as such first person and any other person connected with that person, and “Affiliated” shall have a meaning correlative to the foregoing.

“Available Amount” shall mean the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) increased by (i) any freely distributable reserves and/or share premium and (ii) as the case may be, by the amount of the capital reduction and legal reserve reduction relating to the class of Ordinary Shares to be cancelled but reduced by (i) any losses (included carried forward losses) expressed as a positive, (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of the Law or of the Articles, (iii) any dividends to which is entitled the holder(s) of the Ordinary Shares pursuant to the Articles and (iv) any Profit Entitlement (each time as set out in the relevant Interim Accounts (without for the avoidance of doubt, any double counting)) so that:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR + OD + PE)$$

Whereby:

AA = Available Amount.

NP = net profits (including carried forward profits).

P = any freely distributable share premium and reserves.

CR = the amount of the capital reduction and legal reserve reduction relating to the class of Ordinary Shares to be cancelled.

L = losses (including carried forward losses) expressed as a positive.

LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of Law or of the Articles.

OD = any annual fixed dividends to which is/are entitled the holder(s) of the Ordinary Shares pursuant to the Articles.

PE = Profit Entitlement.

The Available Amount must be set out in the Interim Accounts of the respective Class Period and shall be assessed by the Board in good faith and with the view to the Company's ability to continue as a going concern.

“Available Liquidities” shall mean (i) all the cash held by the Company (except for cash on term deposits with a remaining maturity exceeding six (6) months), (ii) any readily marketable money market instruments, bonds and notes and any receivable which in the opinion of the Board, will be paid to the Company in the short term less any indebtedness or other debt of the Company payable in less than six (6) months determined on the basis of the Interim Accounts relating to the relevant Class Period (or New Period, as the case may be) and (iii) any assets such as shares, stock or securities of other kind held by the Company.

“Board” has the meaning given to it in article 7.1.

“Business Day” shall mean a day on which banks are open for business in London and Luxembourg (which, for avoidance of doubt, shall not include Saturdays, Sundays and public holidays in any of these cities).

“Cancellation Amount” shall mean an amount not exceeding the Available Amount relating to the relevant Class Period (or New Period, as the case may be) provided that such Cancellation Amount cannot be higher than the Available Liquidities relating to the relevant Class Period (or New Period).

“Change of Control Transaction” shall mean any transaction or a series of related transactions further to which EquityCo (or its successor or transferee) Transfers to any person that is a bona fide transferee (and not an Apax Entity or a body corporate controlled directly or indirectly by one or more Apax Entities or an Affiliate of EquityCo) more than 50% of the voting rights of the Company or another member of the Group.

“Class Period” shall mean each of the Class A Period, the Class B Period, the Class C Period the Class D Period, the Class E Period, the Class F Period, the Class G Period, the Class H Period, the Class I Period and the Class J Period.

“Company Subsidiary” shall mean any direct or indirect subsidiary controlled by the Company from time to time.

“Control” shall mean with respect to a person (other than an individual) (a) direct or indirect ownership of more than 50% of the voting securities of such person, (b) the right to appoint, or cause the appointment of, more than 50% of the members of the board of directors (or similar governing body) of such person or (c) the right to manage, or direct the management of, on a discretionary basis, the assets of such person, and, for avoidance of doubt, a general partner is deemed to Control a limited partnership and, solely for the purposes of these Articles and the Shareholders' Agreement, a fund managed directly or indirectly on a discretionary basis by a person shall also be deemed to be Controlled by such person (and the terms “Controlling” and “Controlled” shall have meanings correlative to the foregoing).

“Departing Employee” shall mean:

a) any employee of any member of the Group who is ceasing to be and is no longer continuing as an employee of any member of the Group; or

b) any individual whose services are otherwise provided to any member of the Group whose services are ceasing to continue to be provided to any member of the Group (any person described in Clause (a) and (b) prior to them so becoming a leaver, an “Employee”), provided that in either case:

i. any person who ceases to be an employee of any member of the Group or whose services cease to be provided to any member of the Group but who remains as a director of any member of the Group after the termination of his Employment or contract for provision of services shall not be a Departing Employee until he is no longer a director of any member of the Group;

ii. any person who ceases to be a director of any member of the Group but who continues to be employed by or to provide services to any member of the Group shall not be a Departing Employee until he ceases to be an employee of any member of the Group or ceases to provide services to any member of the Group.

“Drag Along Notice” has the meaning given to it in article 6.6.2.

“Dragged Shareholders” has the meaning given to it in article 6.6.2.

“EquityCo” shall mean Antelope EquityCo S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) organised under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 1-3 Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 194045, or where EquityCo ceases to hold Securities the person to whom EquityCo last transferred the Securities.

“Group” shall mean the Company and its Company Subsidiaries from time to time.

“Group Company” shall mean any member of the Group.

“Interest” includes an interest of any kind whatsoever in or to any Security or any right to control the voting or other rights attributable to any Security, disregarding any conditions or restrictions to which the exercise of any right attributed to such interest may be subject.

“Interim Accounts” shall mean the interim accounts of the Company as at the relevant Interim Account Date.

“Interim Account Date” shall mean the date no earlier than thirty (30) days but not later than ten (10) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant class of Ordinary Shares.

“Profit Entitlement” shall mean the annual fixed dividends to which the holder(s) of the Ordinary Shares is/are entitled pursuant to these Articles.

“Listing” shall mean the admission to listing of a class of shares of the Company, any Company Subsidiary or, if applicable, any Parent, as determined by the board of directors (or similar governing body) of such entity.

“Manager” or “Manager(s)” has the meaning given to it in article 7.1.

“Most Senior Manager” shall mean Mr. Hans-Joachim Müller or, in case he ceases to be an employee of any Group Company, the next most senior employee of the Group who holds Interests as the Manager(s) may determine in their absolute discretion.

“Parent” shall mean a person that Controls, directly or indirectly, the Group from time to time and does not own material assets or businesses that are not related to the business of the Group.

“Reorganisation” shall mean any actions taken by a Group Company in connection with a Listing, upon the approval of the board of directors (or similar governing body) of the relevant Group Company, as may be necessary, appropriate or

desirable to liquidate, dissolve or wind up, merge, reorganise, recapitalise or otherwise restructure any Group Company, in each case, so as to optimise the corporate structure as is appropriate in light of tax, legal or other considerations and in each case provided that all holders of each class of Securities are treated in the same way and the value of the respective holdings of each class of Securities before and after any such action (but prior to the issue of new securities to new investors upon a Listing) are preserved in all material respects.

“Securities” shall mean the Shares, the Preferred Return Instruments and any other shares, equity, quasi equity or shareholder debt instruments issued by a member of the Group from time to time but excluding any shares, equity, quasi equity or shareholder debt instruments in a Group Company held by or issued to another Group Company and does not include indebtedness in the nature of senior or mezzanine term loans, second lien, revolving credit or working capital facilities or high yield or investment grade bonds or private notes having features similar to such bonds.

“Security Interest” shall mean any mortgage, charge, pledge, lien (other than a lien arising by operation of law), right of set-off, encumbrance or other security interest whatsoever, however created or arising and any analogous security interest under any applicable law.

“Shareholder Group” shall mean a Shareholder and its Affiliates from time to time.

“Transfer” shall mean a transfer, sale, assignment, pledge, hypothecation or other disposition by a person of a legal or beneficial interest in another person, whether directly or indirectly, including pursuant to the creation of a derivative contract or security, the grant of an option or other right, the imposition of a restriction on disposition or voting, by operation of law or by any disposition of an interest in any parent holding company of such person.

“Transferee” shall mean any person to whom Interests are Transferred in accordance with the terms of these Articles and the Shareholders' Agreement.

Twelfth resolution

The Meeting RESOLVES to acknowledge the resignation of Antelope GP as general partner (gérant) of the Company as of the date hereof and grant it discharge (quitus) for the performance of its duties as general partner (gérant) of the Company up to and including the date hereof.

Thirteenth resolution

The Meeting RESOLVES to consider the list of candidates proposed by EquityCo and appoint the following persons as managers (gérants) of the Company for an unlimited period of time:

- Geoffrey Limpach, born on 11 April 1983 in Arlon (Belgium), residing professionally at 1-3 boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, as class A manager (gérant de classe A);
- Geoffrey Henry, born on 5 May 1972 in Chenée (Belgium), residing professionally at 1 boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, as class A manager (gérant de classe A);
- François Pfister, born on 25 October 1961 in Uccle (Belgium), residing professionally at 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, as class B manager (gérant de classe B); and
- Nishant Nayyar, born on 24 September 1979 in Virginia, United States of America, with professional address at 33 Jermyn Street, London SW1Y 6DN, United Kingdom, as class B manager (gérant de classe B).

Attestation

The Notary acting in this matter declares that he has checked the existence of the conditions set out in Articles 26 of the Law on Commercial Companies and expressly attests that they have been complied with.

Declaration

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Esch-sur-Alzette, on the day named at the beginning of this deed.

The document having been read to the members of the bureau of the Meeting, who are known to the notary by their surname, first name, civil status and residence, they signed together with Us, notary this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le vingt-neuvième jour du mois d'avril.

Par devant Nous, Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est réunie

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires (l'Assemblée) de Antelope Topco S.C.A., une société en commandite par actions régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 1-3 Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 194265 (la Société).

La Société a été constituée par un acte notarié de Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, daté du 21 janvier 2015, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 700, daté du 13 mars 2015. Les statuts de la Société (les Statuts) n'ont encore jamais été modifiés.

L'Assemblée est ouverte à 9 heures sous la présidence de Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, demeurant professionnellement à Esch/Alzette (le Président), qui désigne Monsieur Anthony THILLMANY, employé privé, demeurant professionnellement à Esch/Alzette, comme secrétaire et comme scrutateur Monsieur Anthony THILLMANY, employé privé, demeurant professionnellement à Esch/Alzette, comme scrutateur.

Le bureau de l'Assemblée ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

(i) Que l'ordre du jour de la présente Assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Renonciation au droit de convocation.
2. Suppression de la valeur nominale des actions de la Société.
3. Création de dix (10) nouvelles classes d'actions, étant les actions ordinaires de classe A, les actions ordinaires de classe B, les actions ordinaires de classe C, les actions ordinaires de classe D, les actions ordinaires de classe E, les actions ordinaires de classe F, les actions ordinaires de classe G, les actions ordinaires de classe H, les actions ordinaires de classe I et les actions ordinaires de classe J, ayant les droits et obligations qui y sont liés suite à la refonte des statuts de la Société telle que visée sous le point 11 de cet agenda.
4. Conversion des quarante-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (49.999) actions ordinaires existantes de la Société, sans valeur nominale, en quarante-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (49.999) actions ordinaires de classe A, sans valeur nominale.
5. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de un million huit cent vingt-trois mille quarante-cinq euros et soixante-et-un centimes d'euro (EUR 1.823.045,61) pour le porter de son montant actuel de cinquante mille euros (EUR 50.000), à un montant de un million huit cent soixante-treize mille quarante-cinq euros et soixante-et-un centimes d'euro (EUR 1.873.045,61).
6. Emission de dix-huit millions six cent quatre-vingt mille quatre cent cinquante-sept (18.680.457) actions de classe A, dix-huit millions sept cent trente mille quatre cent cinquante-six (18.730.456) actions de classe B, dix-huit millions sept cent trente mille quatre cent cinquante-six (18.730.456) actions de classe C, dix-huit millions sept cent trente mille quatre cent cinquante-six (18.730.456) actions de classe D, dix-huit millions sept cent trente mille quatre cent cinquante-six (18.730.456) actions de classe E, dix-huit millions sept cent trente mille quatre cent cinquante-six (18.730.456) actions de classe F, dix-huit millions sept cent trente mille quatre cent cinquante-six (18.730.456) actions de classe G, dix-huit millions sept cent trente mille quatre cent cinquante-six (18.730.456) actions de classe H, dix-huit millions sept cent trente mille quatre cent cinquante-six (18.730.456) actions de classe I et de dix-huit millions sept cent trente mille quatre cent cinquante-six (18.730.456) actions de classe J, sans valeur nominale (les Nouvelles Actions), avec le paiement d'une prime d'émission d'un montant total de vingt-trois millions huit cent soixante-seize mille neuf cent cinquante-quatre euros et quarante centimes d'euro (EUR 23.876.954,40).
7. Acceptation de la souscription des Nouvelles Actions, avec le paiement d'une prime d'émission d'un montant total de vingt-trois millions huit cent soixante-seize mille neuf cent cinquante-quatre euros et quarante centimes d'euro (EUR 23.876.954,40), par Antelope Equityco S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée sous les lois du Luxembourg, ayant son siège social au 1-3 boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 194045 (EquityCo), par un apport en numéraire d'un montant total de vingt-cinq millions sept cent mille euros et un centime d'euro (EUR 25.700.000,01).
8. Réintroduction d'une valeur nominale de un centime d'euro (EUR 0,01) par action de la Société.
9. Prise en compte et approbation du rapport spécial daté du 27 avril 2015 préparé par le Gérant de la Société conformément à l'article 32-3 (5) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, sur la création proposée d'un capital autorisé de la Société et l'annulation des droits de souscription préférentielle des actionnaires (le Rapport Spécial).
10. Création d'un capital autorisé d'un montant de deux millions d'euros (EUR 2.000.000) qui consistera en un maximum des actions suivantes: vingt millions (20.000.000) d'Actions de Classe A, vingt millions (20.000.000) d'Actions de Classe B, vingt millions (20.000.000) d'Actions de Classe C, vingt millions (20.000.000) d'Actions de Classe D, vingt millions (20.000.000) d'Actions de Classe E, vingt millions (20.000.000) d'Actions de Classe F, vingt millions (20.000.000) d'Actions de Classe G, vingt millions (20.000.000) d'Actions de Classe H, vingt millions (20.000.000) d'Actions de Classe I et vingt millions (20.000.000) d'Actions de Classe J, et autorisation au Conseil (suite à la refonte des statuts de la Société dans le cadre du point 11 de cet agenda) pendant une durée de cinq (5) ans suite à la date de publication des résolutions de cette Assemblée dans le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (i) d'augmenter le capital social de la Société, en une ou plusieurs fois, en numéraire et/ou en nature, pendant une durée de cinq (5) ans suite à la date de publication des résolutions de cette Assemblée, dans les limites de ce capital autorisé, (ii) de limiter ou supprimer les droits de souscription préférentielle aux nouvelles actions et de déterminer les personnes autorisées à souscrire à ces nouvelles actions et (iii) de faire enregistrer chaque augmentation de capital social par le biais d'un acte notarié et de modifier les registres d'actions le cas échéant.

11. Refonte des statuts de la Société, sans modification de l'objet social, laquelle refonte reflétera notamment les résolutions devant être prises dans le cadre des points de l'agenda ci-dessus.

12. Prise en compte de la démission de Antelope GP S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée sous les lois du Luxembourg, ayant un capital social de douze mille cinq cent euros (EUR 12.500), ayant son siège social au 1-3 boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 194244 (Antelope GP) en tant que gérant de la Société avec effet ce jour et octroi de la décharge (quitus) pour l'exécution de ses obligations en tant que gérant de la Société jusqu'à la date de ce jour (cette date comprise).

13. Prise en compte de la liste des candidats proposée par EquityCo et nomination des personnes suivantes en tant que gérants de la Société pour une durée illimitée:

- Geoffrey Limpach, né le 11 avril 1983 à Arlon (Belgique), ayant son adresse professionnelle au 1-3 boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, en tant que gérant de classe A;

- Geoffrey Henry, né le 5 mai 1972 à Chenée (Belgique), ayant son adresse professionnelle au 1 boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, en tant que gérant de classe A;

- François Pfister, né le 25 octobre 1961 à Uccle (Belgique), ayant son adresse professionnelle au 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, en tant que gérant de classe B; et

- Nishant Nayyar, né le 24 septembre 1979 en Virginie, Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 33 Jermyn Street, Londres SW1Y 6DN, Royaume-Uni, en tant que gérant de classe B.

14. Divers.

(ii) Que les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, dûment signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau sera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

(iii) Que la totalité du capital social est présente ou représentée à la présente Assemblée et tous les actionnaires présents ou représentés déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'Assemblée qui leur a été communiqué au préalable, et ayant renoncé à leurs droits à une convocation préalable à l'Assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage.

(iv) Que la présente Assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur l'ordre du jour.

Puis après avoir délibéré, l'Assemblée a pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée DECIDE de renoncer à son droit de recevoir la convocation préalable afférente à la présente Assemblée. L'Assemblée reconnaît avoir été suffisamment informée de l'ordre du jour et considère l'Assemblée valablement convoquée et en conséquence accepte de délibérer et voter sur tous les points figurant à l'ordre du jour. Il est en outre décidé que toute la documentation produite lors de cette Assemblée a été mise à la disposition de l'Assemblée dans un délai suffisant afin de lui permettre un examen attentif de chaque document.

Deuxième résolution

L'Assemblée DECIDE de supprimer la valeur nominale des actions de la Société.

Troisième résolution

L'Assemblée DECIDE de créer dix (10) nouvelles classes d'actions, étant les actions ordinaires de classe A, les actions ordinaires de classe B, les actions ordinaires de classe C, les actions ordinaires de classe D, les actions ordinaires de classe E, les actions ordinaires de classe F, les actions ordinaires de classe G, les actions ordinaires de classe H, les actions ordinaires de classe I et les actions ordinaires de classe J, ayant les droits et obligations qui y sont liés suite à la refonte des statuts de la Société telle que visée sous le point 11 de l'agenda ci-dessus.

Quatrième résolution

L'Assemblée DECIDE de convertir les quarante-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (49.999) actions ordinaires existantes de la Société, sans valeur nominale, en quarante-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (49.999) actions de classe A, sans valeur nominale.

Cinquième résolution

L'Assemblée DECIDE d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de un million huit cent vingt-trois mille quarante-cinq euros et soixante-et-un centimes d'euro (EUR 1.823.045,61) pour le porter de son montant actuel de cinquante mille euros (EUR 50.000), à un montant de un million huit cent soixante-treize mille quarante-cinq euros et soixante-et-un centimes d'euro (EUR 1.873.045,61).

Sixième résolution

L'Assemblée DECIDE d'émettre les Nouvelles Actions, avec le paiement d'une prime d'émission d'un montant total de vingt-trois millions huit cent soixante-seize mille neuf cent cinquante-quatre euros et quarante centimes d'euro (EUR 23.876.954,40).

Souscription / Paiement

Ensuite a comparu Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, susmentionnée, agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé de EquityCo, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

La personne comparant déclare souscrire, au nom et pour le compte de EquityCo, aux Nouvelles Actions, avec le paiement d'une prime d'émission d'un montant total de vingt-trois millions huit cent soixante-seize mille neuf cent cinquante-quatre euros et quarante centimes d'euro (EUR 23.876.954,40), et payer intégralement ces Nouvelles Actions et cette prime d'émission par un apport en numéraire d'un montant total de vingt-cinq millions sept cent mille euros et un centime d'euro (EUR 25.700.000,01).

La personne comparant déclare que les Nouvelles Actions ont été libérées entièrement en numéraire avec la prime d'émission totale et que la somme totale de vingt-cinq millions sept cent mille euros et un centime d'euro (EUR 25.700.000,01) se trouve à la libre disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant.

Suite aux conversions et souscriptions visées ci-dessus, le capital social de la Société se répartit désormais comme suit:

Type d'actions	Nombre d'Actions d'une valeur nominale de EUR 0,01 chacune
Action de Commandité	1
Actions de Classe A	18.730.456
Actions de Classe B	18.730.456
Actions de Classe C	18.730.456
Actions de Classe D	18.730.456
Actions de Classe E	18.730.456
Actions de Classe F	18.730.456
Actions de Classe G	18.730.456
Actions de Classe H	18.730.456
Actions de Classe I	18.730.456
Actions de Classe J	18.730.456
Total:	<u>187.304.561</u>

Septième résolution

L'Assemblée DECIDE d'accepter la souscription des Nouvelles Actions, avec le paiement d'une prime d'émission d'un montant total de vingt-trois millions huit cent soixante-seize mille neuf cent cinquante-quatre euros et quarante centimes d'euro (EUR 23.876.954,40), par EquityCo, par un apport en numéraire d'un montant total de vingt-cinq millions sept cent mille euros et un centime d'euro (EUR 25.700.000,01).

Huitième résolution

L'Assemblée DECIDE de réintroduire une valeur nominale de un centime d'euro (EUR 0,01) par action de la Société.

Neuvième résolution

L'Assemblée DECIDE de prendre en compte et d'approuver le Rapport Spécial.

Dixième résolution

L'Assemblée DECIDE, après prise en compte du Rapport Spécial, de créer un capital autorisé d'un montant de deux millions d'euros (EUR 2.000.000) qui consistera en un maximum des actions suivantes: vingt millions (20.000.000) d'Actions de Classe A, vingt millions (20.000.000) d'Actions de Classe B, vingt millions (20.000.000) d'Actions de Classe C, vingt millions (20.000.000) d'Actions de Classe D, vingt millions (20.000.000) d'Actions de Classe E, vingt millions (20.000.000) d'Actions de Classe F, vingt millions (20.000.000) d'Actions de Classe G, vingt millions (20.000.000) d'Actions de Classe H, vingt millions (20.000.000) d'Actions de Classe I et vingt millions (20.000.000) d'Actions de Classe J, et d'autoriser le Conseil (suite à la refonte des statuts de la Société dans le cadre de la résolution ci-dessous) pendant une durée de cinq (5) ans suite à la date de publication des résolutions de cette Assemblée dans le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations à (i) augmenter le capital social de la Société, en une ou plusieurs fois, en numéraire et/ou en nature, pendant une durée de cinq (5) ans suite à la date de publication des résolutions de cette Assemblée, dans les limites

de ce capital autorisé, (ii) limiter ou supprimer les droits de souscription préférentielle aux nouvelles actions et déterminer les personnes autorisées à souscrire à ces nouvelles actions et (iii) faire enregistrer chaque augmentation de capital social par le biais d'un acte notarié et modifier les registres d'actions le cas échéant.

Onzième résolution

L'Assemblée DECIDE de refondre les statuts de la Société, sans modification de l'objet social, laquelle refonte reflétera notamment les résolutions prises ci-dessus.

Les statuts de la Société auront désormais la teneur suivante:

I. Dénomination - Types d'actionnaires - Siège social - objet - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination / Types d'actionnaires. Le nom de la société est "Antelope Topco S.C.A." (la Société). La Société est une société en commandite par actions régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

La Société existe entre un ou plusieurs actionnaires commandités conjointement et solidairement responsables de l'ensemble des dettes de la Société dans la mesure où celles-ci ne peuvent être payées à partir des actifs de la Société (le ou les Actionnaires(s) Commandité(s)) et un ou plusieurs actionnaires commanditaires responsables à hauteur du montant qu'ils ont engagé dans le capital de la Société à la souscription des actions (le ou les Actionnaire(s) Commanditaire(s))

L'Actionnaire ou les Actionnaires Commanditaires ainsi que l'Actionnaire ou les Actionnaires Commandités sont, conformément aux Statuts, désignés ensemble comme les Actionnaires et individuellement comme un Actionnaire.

Art. 2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans cette même commune par une résolution du Conseil. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'assemblée générale des Actionnaires (l'Assemblée Générale), agissant conformément aux modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2 Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du Conseil. Lorsque le Conseil estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces développements ou événements. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1 L'objet de la Société est la prise de participations dans, ou l'acquisition, la détention et la cession, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, échange ou de toute autre manière tous titres, actions et/ou autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et/ou autres instruments de dette, et de façon plus générale toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée que ce soit. Elle pourra participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre effectuer directement ou indirectement des investissements immobiliers et investir dans l'acquisition et gérer un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2 La Société peut lever des fonds particulièrement en empruntant sous quelque forme que ce soit. Elle peut procéder à l'émission de billets à ordre, certificats, obligations et emprunts obligataires et tous (autres) titres représentatifs de dettes et/ou valeurs de participation, convertibles ou non. La Société peut prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou valeurs de participation, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toutes autres sociétés ou entreprises dans lesquelles la Société détient une participation ou qui font partie du groupe de sociétés auquel la Société appartient, et la Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés portant sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne, dans chaque cas, pour autant que ces activités ne constituent pas des activités réglementées du secteur financier.

3.3 La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à ses investissements en vue de leur gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de crédit, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4 D'une manière générale la Société peut prendre toutes mesures de gestion, de contrôle et de supervision et en outre effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière, jugée utile à l'accomplissement et au développement de ses objets.

3.5 Les objets de la Société comme spécifiés aux paragraphes précédents doivent être considérés dans le sens le plus large de façon à inclure toute activité, opération, transaction ou objectif en relation directe ou indirecte avec ceux-ci ou les favorisant, étant entendu que la Société ne conclura pas d'opérations qui feraient qu'elle serait engagée dans des activités qui seraient considérées comme des activités réglementées du secteur financiers.

Art. 4. Durée.

4.1 La Société est constituée pour une durée indéterminée.

4.2 Sous réserve de l'article 4.3, la Société ne sera pas dissoute en raison du décès, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs Actionnaires.

4.3 En cas de décès, liquidation, incapacité légale, démission, banqueroute ou autre situation similaire affectant l'Actionnaire Commandité et l'empêchant de nommer un gérant de la Société ou de gérer la Société par lui-même (si cela est applicable), la Société continuera d'exister et un Actionnaire Commandité remplaçant sera nommé, pas plus de quinze (15) jours ouvrés suivant la survenance de la situation applicable, et le remplaçant sera désigné à l'unanimité par les Actionnaires restant. Si les Actionnaires ne s'entendent pas sur l'Actionnaire Commandité remplaçant, la Société sera dissoute et liquidée.

II. Capital - Actions

Art. 5. Capital.

5.1 Le capital social de la Société est fixé à un million huit cent soixante-treize mille quarante-cinq Euro soixante-et-un centime d'Euro (EUR 1.873.045,61), représenté par

(i) dix-huit millions sept cent trente mille quatre cent cinquante-six (18.730.456) actions ordinaires de classe A (les Actions de Classe A), dix-huit millions sept cent trente mille quatre cent cinquante-six (18.730.456) actions ordinaires de classe B (les Actions de Classe B), dix-huit millions sept cent trente mille quatre cent cinquante-six (18.730.456) actions ordinaires de classe C (les Actions de Classe C), dix-huit millions sept cent trente mille quatre cent cinquante-six (18.730.456) actions ordinaires de classe D (les Actions de Classe D), dix-huit millions sept cent trente mille quatre cent cinquante-six (18.730.456) actions ordinaires de classe E (les Actions de Classe E), dix-huit millions sept cent trente mille quatre cent cinquante-six (18.730.456) actions ordinaires de classe F (les Actions de Classe F), dix-huit millions sept cent trente mille quatre cent cinquante-six (18.730.456) actions ordinaires de classe G (les Actions de Classe G), dix-huit millions sept cent trente mille quatre cent cinquante-six (18.730.456) actions ordinaires de classe H (les Actions de Classe H), dix-huit millions sept cent trente mille quatre cent cinquante-six (18.730.456) actions ordinaires de classe I (les Actions de Classe I) et dix-huit millions sept cent trente mille quatre cent cinquante-six (18.730.456) actions ordinaires de classe J (les Actions de Classe J, et, avec les Actions de Classe A, les Actions de Classe B, les Actions de Classe C, les Actions de Classe D, les Actions de Classe E, les Actions de Classe F, les Actions de Classe G, les Actions de Classe H et les Actions de Classe I, les Actions Ordinaires), d'une valeur nominale de un centime d'Euro (EUR 0,01) chacune, toute souscrites et intégralement libérées; et

(ii) une (1) action de commandité (l'Action de Commandité) d'une valeur nominale de un centime d'Euro (EUR 0,01).

L'Action de Commandité et les Actions Ordinaires sont ensemble désignées comme les Actions et individuellement comme une Action.

5.2 Le capital autorisé, en sus du capital social émis, est fixé à deux millions d'Euro (EUR 2.000.000,-) qui comprendra au maximum les actions suivantes:

- a) vingt millions (20.000.000) d'Actions de Classe A;
- b) vingt millions (20.000.000) d'Actions de Classe B;
- c) vingt millions (20.000.000) d'Actions de Classe C;
- d) vingt millions (20.000.000) d'Actions de Classe D;
- e) vingt millions (20.000.000) d'Actions de Classe E;
- f) vingt millions (20.000.000) d'Actions de Classe F;
- g) vingt millions (20.000.000) d'Actions de Classe G;
- h) vingt millions (20.000.000) d'Actions de Classe H;
- i) vingt millions (20.000.000) d'Actions de Classe I; et
- j) vingt millions (20.000.000) d'Actions de Classe J.

Au cours de la période des cinq (5) ans suivant la date de publication des résolutions des Actionnaires pour la création du capital social autorisé au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, le Conseil est autorisé à augmenter une fois, ou à plusieurs reprises, la capital souscrit par l'émission par la Société de nouvelles actions endéans les limites du capital autorisé conformément aux termes du Pacte d'Actionnaires.

Le Conseil est expressément autorisé à limiter ou à lever le droit de souscription préférentiel réservé aux Actionnaires conformément aux termes du Pacte d'Actionnaires.

Le Conseil peut déléguer à tout gérant ou dirigeant autorisé de la Société ou à toute autre personne dûment autorisée, la charge d'accepter les souscriptions et de recevoir les paiements pour les nouvelles actions représentant tout ou partie de ces augmentation de montant du capital. Après chaque augmentation du capital souscrit réalisée dans les formes légales

requis par le Conseil, celui-ci enregistrera chaque augmentation de capital par le biais d'un acte notarié et modifiera en conséquence le registre des Actions.

5.3 L'Assemblée Générale peut, notamment, décider d'une diminution du capital social par le rachat et l'annulation d'une classe d'Actions Ordinaires, qu'il ne sera possible de réaliser qu'endéans les Périodes de Classe respectives, e.g.:

a) La période pour les Actions de Classe A est la période débutant à la date de l'acte notarié du 28 avril 2015 et prenant fin au plus tard le 31 décembre 2015 (la Période de Classe A).

b) La période pour les Actions de Classe B est la période débutant le jour suivant la Période de Classe A et prenant fin au plus tard le 31 décembre 2016 (la Période de Classe B).

c) La période pour les Actions de Classe C est la période débutant le jour suivant la Période de Classe B et prenant fin au plus tard le 31 décembre 2017 (la Période de Classe C).

d) La période pour les Actions de Classe D est la période débutant le jour suivant la Période de Classe C et prenant fin au plus tard le 31 décembre 2018 (la Période de Classe D).

e) La période pour les Actions de Classe E est la période débutant le jour suivant la Période de Classe D et prenant fin au plus tard le 31 décembre 2019 (la Période de Classe E).

f) La période pour les Actions de Classe F est la période débutant le jour suivant la Période de Classe E et prenant fin au plus tard le 31 décembre 2020 (la Période de Classe F).

g) La période pour les Actions de Classe G est la période débutant le jour suivant la Période de Classe F et prenant fin au plus tard le 31 décembre 2021 (la Période de Classe G).

h) La période pour les Actions de Classe H est la période débutant le jour suivant la Période de Classe G et prenant fin au plus tard le 31 décembre 2022 (la Période de Classe H).

i) La période pour les Actions de Classe I est la période débutant le jour suivant la Période de Classe H et prenant fin au plus tard le 31 décembre 2023 (la Période de Classe I).

j) La période pour les Actions de Classe J est la période débutant le jour suivant la Période de Classe I et prenant fin au plus tard le 31 décembre 2024 (la Période de Classe J).

Lorsqu'une classe d'Actions Ordinaires n'a pas été rachetée et annulée endéans la Période de Classe concernée, le rachat et l'annulation de cette ou de ces classes d'Actions Ordinaires peut se réaliser au cours d'une nouvelle période (la Nouvelle Période) qui débutera à la date suivant la dernière Période de Classe (ou, selon le cas, la date suivant la fin de la Nouvelle Période d'une autre classe précédant immédiatement) et prendra fin au plus tard un an après la date de début de cette Nouvelle Période. La première Nouvelle Période débutera le jour suivant la Période de Classe J et la ou les classes d'Actions Ordinaires non rachetées et non annulées au cours de leur Période de Classe respective se présenteront dans un ordre allant de la classe A à la classe J (dans la mesure où elles n'ont pas été précédemment rachetées ou annulées).

Afin de lever toute ambiguïté, au cas où le rachat et l'annulation d'une classe d'Actions Ordinaires interviendrait avant le dernier jour de sa Période de Classe (ou le cas échéant, la Nouvelle Période), la Période de Classe suivante (ou le cas échéant, la Nouvelle Période) débutera le jour suivant le rachat et l'annulation de la classe d'Actions Ordinaires en question, se poursuivra et prendra fin à la date fixée initialement aux Articles qui précèdent.

Dès le rachat et l'annulation de la totalité de la ou des classes concernées, le Montant d'Annulation sera dû et payable par la Société à l'Actionnaire ou aux Actionnaires proportionnellement à leur participation dans cette ou ces classes. Pour éviter tout doute la Société pourra satisfaire à ses obligations paiement par un règlement en numéraire, en nature ou par compensation.

Le Montant d'Annulation mentionné au paragraphe précédent à prendre en considération sera déterminé par le Conseil, à son appréciation raisonnable et dans l'intérêt de la Société. Pour lever toute ambiguïté, le Conseil peut, dans sa détermination du Montant d'Annulation, choisir selon sa propre appréciation d'y inclure ou d'en exclure tout ou partie des réserves librement distribuables.

5.4 La Société peut racheter ses propres actions.

Art. 6. Actions.

6.1. Les Actions sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par Action.

6.2. Les Actions sont et demeureront sous forme nominative (actions nominatives).

6.3. Un registre des Actions est tenu au siège social et peut être consulté par chaque Actionnaire sur demande. Le Conseil n'enregistrera ni ne reconnaîtra la Cession d'un Titre ni d'un Intérêt sur ces Titres sans l'accord écrit préalable de EquityCo, sauf si cette Cession est réalisé conformément à, permise ou requise en vertu du présent article 6.

6.4. Restrictions de Cession générales

6.4.1. Ne sont autorisées que les Cessions d'Intérêts prévues par le Pacte d'Actionnaires et les présents Statuts. Toute prétendue Cession d'Intérêts qui n'est pas conforme à la présente stipulation sera nulle et sans effets.

6.4.2. Sauf si le Cessionnaire est déjà une Partie, une Cession ne sera réalisée ou enregistrée dans les livres et registres de la Société que si le Cessionnaire délivre à la Société un avis de ladite Cession et, comme condition à ladite Cession, tout Actionnaire exécutant cette Cession devra s'arranger pour que ledit Cessionnaire délivre à la Société et à chaque Actionnaire un Contrat d'Adhésion dudit Cessionnaire.

6.4.3. Un Actionnaire n'exécutera une Cession de Titres ou d'Intérêt ni ne réalisera ni ne permettra une Cession d'Intérêt sur ce Titre et le Conseil n'enregistrera ni ne reconnaîtra la Cession d'un Titre ou d'un Intérêt sur ce Titre sans l'accord écrit préalable de EquityCo, à moins que la Cession ne soit:

- (i) réalisée conformément à, permise ou requise en vertu des articles 6.5 ou 6.6; ou
- (ii) réalisée conformément à toute stipulation du Pacte d'Actionnaire.

6.4.4. Nonobstant toute mention contraire dans les présents Statuts, un Actionnaire ne pourra céder tout ou partie d'une classe d'Actions Ordinaires sans céder également une part proportionnelle d'actions des autres classes d'Actions Ordinaires dans la Société au Cessionnaire de ces actions.

6.5 Sortie Conjointe

6.5.1. Sous réserve de l'article 6.5.2, EquityCo peut à tout moment, sans devoir obtenir le consentement de tout autre Actionnaire, conclure un contrat de Cession de ses Titres à une autre personne (une Vente Apax).

6.5.2. Dans le cadre d'une Transaction de Changement de Contrôle, EquityCo devra s'assurer (avant que cette Transaction de changement de Contrôle ne soit ou ne puisse être réalisée) que le Cessionnaire propose d'acheter aux autres actionnaires (autre que EquityCo ou les membres de son Groupe d'Actionnaires) la même proportion de chaque classe de Titres détenus par ledit Actionnaire que celle vendue par EquityCo lors de cette vente ou de cette série de ventes liées (le cas échéant), dans chaque cas, aux mêmes conditions que pour la Vente Apax engendrant cette Transaction de Changement de Contrôle.

6.5.3. Les offres devant être faites par le cessionnaire concerné en vertu de l'article 6.5.2 ci-dessus (cette offre étant un Avis de Sortie Conjointe) seront:

- (i) irrévocables et inconditionnelles (à l'exception des conditions applicables à la Cession proposée de Titres d'EquityCo ou au(x) vendeur(s) concerné(s) (selon le cas));
- (ii) mentionneront les conditions de vente auxquelles il est demandé aux Actionnaires d'adhérer en vertu de l'article 6.5.2, l'identité du cessionnaire, le prix proposé à payer pour les Titres concernés (étant entendu que les Actions Ordinaires auront le même prix par action), et contiendront des copies de tous les documents dont la signature des Actionnaires concernés est requise afin de réaliser la Cession;
- (iii) seront ouvertes pour acceptation pendant une période de moins de 20 Jours Ouvrables après réception de ladite offre;
- (iv) mentionneront que l'exécution sera réalisée au siège social de la Société en délivrant les instruments de cession valablement signés pour les Titres concernés en échange du transfert électronique des fonds avec la même date valeur sur le compte bancaire des Actionnaires concernés (tel que mentionné dans l'Avis de Sortie Conjointe) d'un montant équivalent au montant de la vente en numéraire concernée et délivrance des instruments de droit dans le cadre de toute autre contrepartie.

6.5.4. Si l'Avis de Sortie Conjointe est accepté, la Cession proposée sera soumise à l'exécution de la Vente Apax concernée engendrant la Transaction de Changement de Contrôle et sera exécutée en même temps que la Vente Apax.

6.5.5. Les stipulations de l'article 6.5.2 ne s'appliquent par lors de la Cession de Titres ou Intérêts sur Titres dans le cadre d'une Admission en Bourse.

6.5.6. Les stipulations de l'article 6.5.2 ne s'appliquent pas dans les circonstances mentionnées dans la dernière phrase de l'article 6.6.2.

6.5.7. Si un ou des fond(s) conseillés par Apax Partners LLP et/ou gérés par Apax Guernsey (Holdco) PCC Limited ou par une de ses filiales (ensemble, les Entités Apax) cessent, ensemble ou individuellement, de contrôler directement ou indirectement, une majorité des droits de vote de EquityCo à un moment où EquityCo détient des Titres dans la Société, EquityCo proposera d'acquérir la portion de Titres détenue par des personnes autres que EquityCo équivalant à la portion d'EquityCo détenue par des personnes autres que des Entités Apax ou des sociétés contrôlées directement ou indirectement par une ou plusieurs Entités Apax à un prix découlant de la valeur attribuée aux intérêts dans EquityCo de l'Entité Apax concernée dont la cession entraîne les exigences d'offre conformément au présent article 6.5.7.

6.6 Cession Forcée

6.6.1. Un ou des Actionnaire(s) agissant ensemble, peuvent à tout moment, sans obligation d'obtenir le consentement de tout autre Actionnaire (mais sous réserve de l'accord préalable d'EquityCo), conclure un contrat de Cession de tout Titre si dès l'exécution de cette Cession (que ce soit par une seule transaction ou par une série de transactions), le cessionnaire (ou une Société Affiliée) détient plus de cinquante pour cent des Actions Ordinaires et (sauf si des dispositions sont prises pour rembourser plus de cinquante pour cent des Instruments de Rendement Préférentiel) plus de cinquante pour cent des Instruments de Rendement Préférentiel et que cette Cession ne soit pas au profit d'un autre membre du même Groupe d'Actionnaires (une Vente de Contrôle) à condition que (i) si applicables, les stipulations de l'article 6.5.2 soient observées ou (ii) un Avis de Cession Forcée soit délivré conformément à l'article 6.2.2.

6.6.2. Si les conséquences d'une Cession proposée de Titres par un ou des Actionnaires (le ou les Cédant(s)) à un tiers sont une Vente de Contrôle, le ou les Cédant(s) seront autorisés à obliger les autres Actionnaires (les Actionnaires Forcés) à céder la même portion de Titres détenus par eux que celle vendue par le ou les Cédant(s) contre la même contrepartie que celle payée à ou aux Cédant(s) et à des conditions qui ne sont pas plus lourdes que celles prévues à l'article 6.5.4, au (x) cessionnaire(s) proposé(s) à condition que la cession du Cédant soit exécutée, en informant les Actionnaires Forcés

(l'Avis de Cession Forcée). Si un Avis de Cession Forcée est délivré, le ou les Cédant(s) ne sont pas dans l'obligation de délivrer un Avis de Vente Conjointe conformément à l'article 6.5.4.

6.6.3. L'Avis de Vente Forcée:

(i) comprendra:

(A) les conditions auxquelles il est demandé aux Actionnaires Forcés d'adhérer en vertu des articles 6.6.2 et 6.6.4.

(B) l'identité du ou des cessionnaire(s) proposé(s); et

(C) la proposition de prix ou de contrepartie autre qu'en numéraire qui sera payée par le ou les cessionnaire(s) proposé(s) pour les Titres concernés (étant entendu que les Actions Ordinaires auront le même prix par action); et

(ii) contiendra des copies de tous les documents dont la signature des Actionnaires Forcés est requise afin de réaliser la Cession.

6.6.4. Chaque Actionnaire Forcé vendant des Titres:

(i) devra, de la même manière que le ou les Cédant(s), apporter des garanties à l'acheteur des Titres, qu'il a des droits valables sur ses Titres, qu'il est valablement constitué, qu'il a valablement signé tous les documents et qu'il a le pouvoir de céder les droits légaux sur ces Actions;

(ii) sera soumis aux mêmes conditions que celles adoptées entre le ou les Cédant(s) et le ou les cessionnaire(s) proposés pour ce qui est de la contrepartie, y compris tout mécanisme d'ajustement des prix, arrangements de conservation ou de tenue en séquestre, sauf tel que prévu aux paragraphes (ii) et (iv) ci-dessous;

(iii) la contrepartie due à un Actionnaire Forcé (qui est un employé du Groupe) peut contenir un élément de contrepartie autre qu'en numéraire sous la forme de Titres de l'offrant concerné ou d'une de ses Sociétés Affiliées nonobstant le fait que les Cédants ne reçoivent qu'une contrepartie en numéraire ou une affectation différente de contrepartie en numéraire et en nature et/ou un autre type de titres de contrepartie de l'offrant concerné ou d'une de ses Sociétés Affiliées à condition que ces arrangements soient approuvés par le Gérant En fonction Depuis le Plus Longtemps; et

(iv) les conditions d'une Vente de Contrôle peuvent prévoir le paiement ou le remboursement par l'offrant, la Société ou toute autre personne, des frais, coûts et débours encourus par le Cédant dans le cadre d'une Vente de Contrôle et cette stipulation n'engendre pas une contrepartie supplémentaire due au Cédant nonobstant le fait que le produit de la vente puisse être réduit conformément pour refléter la prise en charge de cette obligation.

6.6.5. En ce qui concerne les Actionnaires Forcés qui sont Gérants, ces Actionnaires Forcés accepte de fournir (i) les mêmes garanties et engagements que ceux fournis par EquityCo et (ii) garantissent en plus au profit de l'acheteur, sous réserves des limitations, qui sont aux mêmes conditions que celles acceptées par le Gérant En fonction Depuis le Plus Longtemps (à condition que pour des garanties, autre que les droits et la capacité à vendre ces titres, le plafond de la responsabilité des Gérants soit de 15% de la valeur du revenu total dû à ce Gérant ou à ses Sociétés Affiliées lors de cette vente, sauf si le Conseil en décide autrement, et ces garanties autre que de droit et de capacité seront soumises à la reconnaissance du Gérant concerné ayant entrepris l'investigation y compris l'investigation des autres Gérants) et une partie de la contrepartie due aux Gérants qui ne parvient pas à fournir ces protections contractuelles pourra être retenue et payée en séquestre (aux conditions déterminées par le Conseil) afin de financer les manquements à ces protections contractuelles fournies par un ou plusieurs Gérant(s) aux fins de mettre tous les Gérants dans la même position comme s'ils avaient fourni ces protections contractuelles sauf que le plafond s'applique de manière proportionnelle au revenu dû.

6.6.6. Le ou les Cédant(s) peuvent délivrer un Avis de Cession Forcée à toute personne qui devient un Actionnaire après l'exécution d'une Vente de Contrôle en vertu de l'exercice de droits accordés avant l'exécution d'une Vente de Contrôle.

6.6.7. Si un Avis de Cession Forcée est délivré à un Actionnaire qui a reçu un Avis de Cession de Gestion conformément au Pacte d'Actionnaire, cette Actionnaire n'aura pas le droit, en raison du présent article 6, de recevoir un prix supérieur pour ses Titres que celui auquel il aurait droit conformément aux stipulations du Pacte d'Actionnaires.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Gestion - Représentation.

7.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par les Actionnaires qui fixent la durée de leur mandat (le Gérant) d'une liste de noms proposés par EquityCo, ils constituent le conseil de gérance de la Société (le Conseil). Le(s) Gérant(s) peut/peuvent être un Actionnaire ou un tiers. Les Actionnaires nommeront des Gérants de deux classes différentes, à savoir un ou plusieurs Gérants de classe A et un ou plusieurs Gérants de Classe B.

7.2 En l'absence de Gérant nommé conformément au paragraphe 7.1, tous les pouvoirs seront exercés par l'Actionnaire Commandité ou, en cas de pluralité d'Actionnaires Commandités, par chaque Actionnaire Commandité agissant séparément. Si la Société est gérée par l'Actionnaire Commandité, ou, en cas de pluralité d'Actionnaires Commandités, par chaque Actionnaire Commandité agissant séparément, toutes les références dans les Statuts au Conseil, le(s) Gérant(s) ou tout gérant seront interprétées comme des références à l'Actionnaire Commandité ou aux Actionnaires Commandités.

7.3 Le Conseil est investi des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société non expressément réservés par la Loi ou les Statuts aux Actionnaires ou au Conseil de Surveillance et dispose de tous les pouvoirs pour effectuer et approuver pour la Société tous les actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

7.4 Si le(s) Gérant(s) n'est /ne sont pas Actionnaire(s) Commandité(s), le(s) Gérant(s) sera(ont) responsable(s) (i) envers la Société conformément au droit commun pour l'exécution du mandat qui lui a été donné et pour toute faute dans la gestion des affaires de la Société et (ii) envers la Société et tout tiers pour des dommages résultants de la violation de la Loi ou des Statuts.

7.5 Le(s) Gérant(s) rendra(ont) compte des résultats de sa(leur) gestion et de son(leur) administration aux Actionnaires.

7.6 Le(s) Gérant(s) peut(peuvent) à tout moment, nommer un ou plusieurs agent(s) ad hoc afin d'accomplir des tâches spécifiques. Le(s) Gérant(s) déterminera(ont) les pouvoirs et la rémunération (le cas échéant) de cet/ces agent(s), la durée de la période de représentation et toute autre condition pertinente pour la mission. L'agent/les agents ainsi nommé(s) est (sont) en tout cas révocable(s) ad nutum par décision du/des Gérant(s).

7.7 La nomination d'un/d'agent(s) conformément au paragraphe 7.8 n'affecte pas la responsabilité du/des Gérant(s).

7.8 Le(s) Gérant(s) peut(peuvent) recevoir une rémunération annuelle pour ses(leurs) fonctions en rapport avec la Société, laquelle rémunération doit être décidée par les Actionnaires, de temps à autre.

7.9 Procédure

(i) Le Conseil doit nommer un président parmi le(s) Gérant(s) de classe A et peut désigner un secrétaire qui n'a pas besoin d'être Gérant et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil ou des Assemblées Générales.

(ii) Le Conseil se réunit à la demande du président ou de tout Gérant au lieu indiqué dans la convocation qui en principe se situe à Luxembourg.

(iii) Une convocation écrite de toute réunion du Conseil est donnée à tous les Gérants au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation.

(iv) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et si chacun d'eux déclare avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un Gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant à des heures et dans des lieux fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(v) Un Gérant peut donner une procuration à un autre Gérant afin d'être représenté à une réunion du Conseil.

(vi) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des Gérants présents ou représentés et le vote en faveur de la résolution d'au moins un Gérant de classe A et d'un Gérant de classe B. La voix du président est prépondérante en cas de partage des voix. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président, par tous les Gérants présents ou représentés à la réunion ou par le secrétaire (s'il en existe un).

(vii) Tout Gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(viii) Des résolutions circulaires signées par tous les Gérants sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(ix) Tout Gérant qui a un intérêt opposé à celui de la Société dans une transaction qui ne concerne pas des opérations courantes conclues dans des conditions normales, est tenu d'en prévenir le Conseil et de faire mentionner cette déclaration au procès-verbal de la réunion. Le Gérant en cause ne peut prendre part à ces délibérations. Un rapport spécial relatif à ou aux transactions concernées est soumis aux Actionnaires avant tout vote, lors de la prochaine Assemblée Générale.

7.10 Représentation

(i) La Société sera engagée envers les tiers en toutes circonstances par la signature conjointe d'un Gérant de Classe A et d'un Gérant de Classe B.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe ou unique de toutes personnes à qui des pouvoirs de signature spéciaux ont été délégués par le Conseil.

Art. 8. Indemnisation.

8.1 La Société indemnifiera un Gérant, membre du Conseil de Surveillance (tel que défini à l'article 12.1) ou agent et ses héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs contre toutes dépenses raisonnablement encourues par celui-ci se rapportant à toute action, poursuite ou procédure judiciaire auxquelles il pourrait être partie en raison du fait d'être ou d'avoir été un Gérant, membre du Conseil de Surveillance ou agent de la Société ou, à sa demande, de toute autre société dont la Société est un actionnaire ou créancier et desquelles il n'a pas droit à une indemnisation, sauf concernant des sujets pour lesquelles il serait finalement jugé comme responsable de négligence grave ou mauvaise gestion dans cette action, poursuite ou procédure judiciaire.

8.2 En cas de règlement, l'indemnisation ne sera versée que pour les questions couvertes par le règlement, la Société étant informée par son conseiller que la personne à indemniser n'a pas commis ce manquement à ses obligations. Le droit d'indemnisation qui précède n'exclut pas les autres droits auxquels il peut avoir droit.

III. Actionnaires commanditaires

Art. 9. Actionnaires Commanditaires.

9.1 Sauf disposition contraire prévue par la Section V de la Loi, aucun Actionnaire Commanditaire ne doit accomplir un acte de gestion à l'égard des tiers (les Actes de Gestion Prohibés).

9.2 Rien de ce qui suit ne constituera un Acte de Gestion Prohibé:

- (i) l'exercice des droits/prérogatives des Actionnaires;
- (ii) tout conseil donné par les Actionnaires Commanditaires à la Société, son/ses Actionnaire(s) Commandité(s), les filiales de la Société et leur(s) Actionnaire(s) Commandité(s) / Gérant(s);
- (iii) toute action dont le but est de surveiller/contrôler la gestion de la Société; et
- (iv) l'octroi de prêts, garanties ou sûretés ou toute autre assistance financière semblable à la Société, son/ses Actionnaire(s) Commandité(s) ou l'une de ses filiales.

9.3 Tout Actionnaire Commanditaire sera indéfiniment et solidairement responsable envers les tiers pour tout Acte de Gestion Prohibé effectué par cet Actionnaire Commandité.

V. Assemblée générale des actionnaires

Art. 10. Pouvoirs et droits de vote.

10.1 Les résolutions des Actionnaires sont adoptées à une Assemblée Générale.

10.2 Chaque action donne droit à un (1) vote.

Art. 11. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote.

11.1 Les Actionnaires peuvent être convoqués aux Assemblées Générales par le Conseil ou le Conseil de Surveillance. Les Actionnaires doivent être convoqués à une Assemblée Générale à la demande écrite (précisant l'ordre du jour) des Actionnaires représentant au moins dix pourcent (10%) du capital social.

11.2 Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les Actionnaires au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence doivent être précisées dans la convocation.

11.3 Les Assemblées Générales se tiennent au lieu et heure précisés dans les convocations.

11.4 Si tous les Actionnaires sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale, elle peut se tenir sans convocation préalable.

11.5 Un Actionnaire peut donner une procuration écrite à toute autre personne (qui n'a pas besoin d'être un actionnaire) afin d'être représenté à une Assemblée Générale.

11.6 Tout Actionnaire peut participer à toute Assemblée Générale par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication similaire permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une telle réunion.

11.7 Tout Actionnaire peut voter au moyen de formulaires de vote fournis à cet effet par la Société. Les formulaires de vote doivent indiquer la date, le lieu et l'ordre du jour de la réunion et le texte des résolutions proposées. Pour chaque résolution, le formulaire doit contenir trois cases permettant de voter en faveur de cette résolution, de voter contre ou de s'abstenir. Les Actionnaires retournent les formulaires de vote au siège social de la Société. Pour le calcul du quorum, seuls les formulaires de vote reçus par la Société avant la réunion de l'Assemblée Générale seront pris en compte. Les formulaires de vote qui n'indiquent ni une intention de vote ni une abstention, sont considérés comme nuls.

11.8 Les décisions de l'Assemblée Générale sont adoptées à la majorité simple des voix exprimées, quelle que soit la proportion du capital social représenté.

11.9 Une Assemblée Générale extraordinaire ne peut modifier les Statuts que si la moitié au moins du capital social est représenté et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées ainsi que le texte de celles qui modifient l'objet social ou la forme de la Société. Si ce quorum n'est pas atteint, une deuxième Assemblée Générale peut être convoquée par annonces insérées deux fois, à quinze (15) jours d'intervalle au moins et quinze (15) jours avant l'Assemblée, dans le Mémorial et dans deux journaux de Luxembourg. Ces convocations reproduisent l'ordre du jour de la réunion et indiquent la date et les résultats de la précédente réunion. La seconde Assemblée Générale délibère valablement quelle que soit la proportion du capital représenté. Dans les deux Assemblées Générales, les résolutions doivent être adoptées par au moins les deux tiers des voix exprimées, lesquels doivent inclure l'approbation du ou des Associés Commandités.

11.10 Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un Actionnaire dans la Société exige le consentement unanime des Actionnaires et des obligataires (s'il y a lieu).

VI. Contrôle - Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 12. Conseil de Surveillance / Réviseurs d'entreprises.

12.1 La Société sera surveillée par un conseil de surveillance d'au moins trois (3) membres (le Conseil de Surveillance), qui ne doivent pas nécessairement être Actionnaires.

12.2 Quand la loi le requiert ou la Société en décide ainsi, les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés qui remplaceront alors le Conseil de Surveillance.

12.3 L'Assemblée Générale nomme les membres du Conseil de Surveillance / les réviseurs d'entreprises agréés et détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat. Le mandat des membres du Conseil de Surveillance ne peut pas dépasser six (6) ans, mais peut être renouvelé.

12.4 Le Conseil de Surveillance doit nommer un président parmi ses membres et peut désigner un secrétaire.

12.5 Le Conseil de Surveillance se réunit à la demande du Conseil ou de l'un de ses membres.

12.6 Il est donné à tous les membres du Conseil de Surveillance une convocation écrite de toute réunion du Conseil de Surveillance au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation.

12.7 Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil de Surveillance sont présents ou représentés et si chacun d'eux déclare avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un membre du Conseil de Surveillance peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant à des heures et dans des lieux fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil de Surveillance.

12.8 Un membre du Conseil de Surveillance peut donner une procuration à tout autre membre afin d'être représenté à une réunion du Conseil de Surveillance.

12.9 Le Conseil de Surveillance ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil de Surveillance sont valablement prises à la majorité des voix exprimées. La voix du président sera prépondérante en cas d'égalité des voix. Les résolutions du Conseil de Surveillance seront consignées en procès-verbaux, signés par le président, par tous les membres présents ou représentés à la réunion ou par le secrétaire (le cas échéant).

12.10 Tout membre du Conseil de Surveillance peut participer à une réunion du Conseil de Surveillance par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

12.11 Des résolutions circulaires signées par tous les membres du Conseil de Surveillance sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil de Surveillance valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

12.12 Les membres du Conseil de Surveillance ne contractent, à raison de leur fonction, aucune responsabilité personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions applicables de la Loi.

Art. 13. Exercice social et approbation des comptes annuels.

13.1 L'exercice social commence le premier (1^{er}) janvier et se termine le trente-et-un (31) décembre de chaque année.

13.2 Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes des directeurs, du(des) Gérant(s) et des membres du Conseil de Surveillance envers la Société.

13.3 Un mois avant l'Assemblée Générale annuelle, le Conseil remet un rapport, avec les pièces justificatives, sur les opérations de la Société au Conseil de Surveillance. Le Conseil de Surveillance prépare alors un rapport contenant ses propositions.

13.4 L'Assemblée Générale annuelle se tient à l'adresse du siège social ou en tout autre lieu dans la municipalité du siège social, comme indiqué dans la convocation, le deuxième lundi de juin de chaque année à 14 heures 30. Si ce jour n'est pas un jour ouvré à Luxembourg, l'Assemblée Générale annuelle se tient le jour ouvré suivant.

13.5 L'Assemblée Générale annuelle peut se tenir à l'étranger si, selon la discrétion absolue du Conseil, des circonstances exceptionnelles le requièrent.

Art. 14. Affectation des bénéfices.

14.1 Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi (la Réserve Légale). Cette affectation cesse d'être exigée quand la Réserve Légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

14.2 L'Assemblée Générale décide de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Elle peut allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende (auquel cas l'approbation de(s) Associé(s) Commandité(s) est requise), l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

14.3 En cas de déclaration de dividende, ce dividende sera alloué et payé dans l'ordre suivant:

a) Les détenteurs des Actions de Classe A auront droit à un dividende annuel fixe égal à 0,20% de la valeur nominale des Actions de Classe A;

b) Les détenteurs des Actions de Classe B auront droit à un dividende annuel fixe égal à 0,25% de la valeur nominale des Actions de Classe B;

c) Les détenteurs des Actions de Classe C auront droit à un dividende annuel fixe égal à 0,30% de la valeur nominale des Actions de Classe C;

d) Les détenteurs des Actions de Classe D auront droit à un dividende annuel fixe égal à 0,35% de la valeur nominale des Actions de Classe D;

e) Les détenteurs des Actions de Classe E auront droit à un dividende annuel fixe égal à 0,40% de la valeur nominale des Actions de Classe E;

f) Les détenteurs des Actions de Classe F auront droit à un dividende annuel fixe égal à 0,45% de la valeur nominale des Actions de Classe F;

g) Les détenteurs des Actions de Classe G auront droit à un dividende annuel fixe égal à 0,50% de la valeur nominale des Actions de Classe G;

h) Les détenteurs des Actions de Classe H auront droit à un dividende annuel fixe égal à 0,55% de la valeur nominale des Actions de Classe H;

i) Les détenteurs des Actions de Classe I auront droit à un dividende annuel fixe égal à 0,60% de la valeur nominale des Actions de Classe I; et

j) Les détenteurs des Actions de Classe J auront droit à un dividende annuel fixe égal à 0,65% de la valeur nominale des Actions de Classe J.

Si les dividendes mentionnés ci-dessus en tant que dividendes annuels fixes ne sont pas déclarés ni payés durant un ou plusieurs exercices, le droit au dividende fixe continuera de courir.

En cas de distribution, le solde sera affecté proportionnellement aux détenteurs des Actions Ordinaires en circulation en vertu d'une décision prise par l'Assemblée Générale.

VII. Dissolution - Liquidation

15.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution de l'Assemblée Générale, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

15.2. L'Assemblée Générale nomme un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être Actionnaires, pour réaliser la liquidation et détermine leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire de l'Assemblée Générale, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

15.3. Le surplus (s'il y en a) résultant de la réalisation des actifs et du paiement des dettes est distribué aux Actionnaires proportionnellement aux actions détenues par chacun d'entre eux.

15.4. En l'absence de liquidateur nommé conformément à l'article 15.2, le(s) Actionnaire(s) Commandité(s) agira/agiront et sera/seront considéré(s) comme étant le(s) liquidateur(s) de la Société.

15.5. La Société sera dissoute par une résolution des Actionnaires adoptée conformément au paragraphe 1 du présent article dans les scénarios suivants:

(i) lorsque l'Actionnaire Commandité de la Société (étant le dernier Actionnaire Commandité restant), cesse d'être un Actionnaire Commandité, et que les Actionnaires ne peuvent s'accorder sur aucun autre Actionnaire Commandité, conformément à l'article 4.3. des Statuts;

(ii) lorsque qu'un évènement se produit laissant ainsi l'Actionnaire Commandité comme Actionnaire unique de la Société.

VIII. Dispositions générales

16.1 Les convocations et communications, ainsi que les renoncations à celles-ci, sont faites, et les résolutions circulaires sont établies par écrit, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

16.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil de Surveillance peuvent également être données par un membre conformément aux conditions acceptées par le Conseil de Surveillance.

16.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition que les signatures électroniques remplissent l'ensemble des conditions légales requises pour pouvoir être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des résolutions circulaires ou des résolutions adoptées par téléphone ou visioconférence peuvent être apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

16.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légale d'ordre public, à tout accord présent ou futur conclu entre les actionnaires.

IX. Définitions

17. Les termes en majuscule utilisés dans les présentes et non définis dans cet article 17 auront la signification qui leur sera attribuée dans les dispositions spécifiques des Statuts où ils se situent ou dans tout pacte d'actionnaires entre les Actionnaires et la Société (ou l'un d'entre eux), qui peut être conclu et modifié de temps à autre (le Pacte d'Actionnaires).

«Société Affiliée» désigne, en ce qui concerne une personne, une autre personne Contrôlée directement ou indirectement par la première personne, Contrôlant directement ou indirectement cette première personne ou directement ou indirectement sous le même Contrôle que cette première personne et toute autre personne liée à cette personne et «Affilié» aura une signification corrélatrice à ce qui précède.

«Montant Disponible» désigne le montant total des bénéfices nets de la Société (y compris les bénéfices reportés) augmenté (i) des réserves librement distribuables et/ou prime d'émission et (ii) le cas échéant du montant de la réduction du capital et de la réduction de la réserve légale relative à la classe d'Actions Ordinaires à annuler mais diminué par (i) toutes pertes (y compris les pertes reportées) exprimées as a positive, (ii) toutes sommes à placer dans des réserves en vertu des exigences de la Loi ou des présents Statuts, (iii) tous dividendes auxquels a droit le(s) détenteur(s) d'Actions Ordinaires en vertu de ces Statuts et (iv) tout Droit au Bénéfice (chaque fois tel que les Comptes Intérimaires le définissent (en tout état de cause, sans double comptabilisation)) de sorte que:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR + OD + PE)$$

Où:

AA = Montant Disponible

NP = Bénéfices nets (y compris les bénéfices reportés)

P = toutes primes et réserves librement distribuables

CR = le montant de la réduction du capital et de la réduction de la réserve légale relative à la classe d'Actions Ordinaires à annuler

L = pertes (y compris les pertes reportées)

LR = toutes sommes à placer dans des réserves en vertu des exigences de la Loi ou des présents Statuts

OD = tous dividendes annuels fixes auxquels a/ont droit le(s) détenteur(s) des Actions Ordinaires en vertu des présents Statuts.

Le Montant Disponible doit être défini dans les Comptes Intérimaires de la Période de Classe et sera évalué par le Conseil en toute bonne foi et dans le but pour la Société de continuer comme une affaire saine.

«Liquidités Disponibles» désigne (i) tout le numéraire que la Société possède (sauf les dépôts en numéraire à terme avec une maturité de plus de six (6) mois), (ii) les instruments de marché monétaire immédiatement commercialisables, obligations et billets ainsi que toute créance qui de l'avis du Conseil seront payés à la Société à court terme moins tout endettement ou autre dette de la Société à régler en moins de six (6) mois déterminés sur base des Comptes Intérimaires relatifs à la Période de Classe en question (ou Nouvelle Période, le cas échéant) et (iii) tout actif tel que parts, actions ou titres d'un autre type détenu par la Société.

«Conseil» a la signification qui lui est attribué à l'article 7.1.

«Jour Ouvrable» désigne un jour où les banques sont ouvertes à Londres et à Luxembourg (qui, en tout état de cause, ne comprend pas les samedis, les dimanches et les jours fériés dans l'une de ces villes).

«Montant de l'Annulation» désigne un montant qui ne dépasse pas le Montant Disponible relatif à une Période de Classe en question (ou Nouvelle Période, le cas échéant) à condition que ce Montant de l'Annulation ne puisse pas être supérieur aux Liquidités Disponibles se rapportant à la Période de Classe en question (ou Nouvelle Période).

«Transaction de Changement de Contrôle» désigne toute transaction ou série de transactions à la suite de laquelle EquityCo (ou son successeur ou cessionnaire) Cède à une personne qui est un cessionnaire de bonne foi (et non une Entité Apax ou une personne morale contrôlée directement ou indirectement par une ou plusieurs Entités Apax ou une Société Affiliée de EquityCo) plus de 50% des droits de vote de la Société ou d'un autre membre du Groupe.

«Période de Classe» désigne chacune des Période de Classe A, Période de Classe B, Période de Classe C, Période de Classe D, Période de Classe E, Période de Classe F, Période de Classe G, Période de Classe H, Période de Classe I et Période de Classe J.

«Filiale de la Société» désigne toute filiale directe ou indirecte contrôlée par la Société de temps à autre.

«Contrôle» désigne concernant une personne (autre qu'une personne physique) (a) la propriété directe ou indirecte de plus de 50% des titres à droit de vote de cette personne, (b) le droit de nommer ou de faire nommer, plus de 50% des membres du conseil d'administration (ou organe de gérance similaire) de cette personne ou (c) le droit de gérer ou d'orienter la gestion, sur base discrétionnaire, des actifs de cette personne, et pour lever le moindre doute, un actionnaire commandité est censé Contrôler une société en commandite et seulement pour les besoins des présents Statuts et du Pacte d'Actionnaires, un fonds géré directement ou indirectement sur base discrétionnaire par une personne sera également considéré comme Contrôlé par cette personne (et les termes «Contrôlant» et «Contrôlé» auront une signification corrélative avec ce qui précède).

«Employé Sortant» désigne

a) un employé d'un membre du Groupe qui cesse d'être ou ne continue plus à être un employé d'un membre du Groupe; ou

b) une personne physique dont les services sont d'une autre manière fournis à un membre du Groupe dont les services cessent d'être fournis à un membre du Groupe (toute personne décrite à la Clause (a) et (b) avant qu'ils ne deviennent un sortant, un Employé) à condition que dans chacun des cas:

i. toute personne qui cesse d'être un employé d'un membre du Groupe ou dont les services cessent d'être fournis à un membre du Groupe mais qui reste en tant qu'administrateur du membre du Groupe après la fin de son Emploi ou contrat de prestation de services ne soit pas un Employé Sortant jusqu'à ce qu'il cesse d'être un administrateur du membre du Groupe;

ii. toute personne qui cesse d'être un administrateur d'un membre du Groupe mais qui continue d'être employé par ou de fournir des services à un membre du Groupe ne sera pas un Employé Sortant jusqu'à ce qu'il cesse d'être un employé d'un membre du Groupe ou cesse de prêter des services à un membre du Groupe.

«Avis de Sortie Forcée» a la signification qui lui est attribuée à l'article 6.6.2.

«Actionnaire Forcé» a la signification qui lui est attribuée à l'article 6.6.2.

«EquityCo» signifie Antelope EquityCo S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, dont le siège social est établi au 1-3, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 194045, ou lorsque EquityCo ne détient plus de Titres, la personne à laquelle EquityCo a cédé les Titres en dernier lieu.

«Groupe» signifie la Société et ses Société Filiales au fil du temps.

«Société du Groupe» signifie tout membre du Groupe.

«Intérêt» comprend tout intérêt de toute sorte dans ou sur les Titres ou tout droit de contrôler les droits de vote ou autres attribuables à un Titre, sans tenir compte des conditions ou restrictions auxquelles l'exercice de tout droit attribuable à cet intérêt peut être soumis.

«Comptes Intérimaires» signifie les comptes intérimaires de la Société à la Date des Comptes Intérimaires concernée.

«Date des Comptes Intérimaires» signifie la date pas plus tôt que trente (30) jours mais pas moins de dix (10) jours avant la date de rachat et annulation de la classe concernée d'Actions Ordinaires.

«Droit aux Bénéfices» signifie les dividendes fixes annuels auxquels les détenteur(s) des Actions Ordinaires a/ont droit en vertu des présents Statuts.

«Admission en Bourse» signifie l'admission en bourse d'une classe d'actions de la Société, d'une Filiale de la Société ou, le cas échéant, d'une Société Mère, tel que déterminé par le conseil d'administration (ou autre organe de contrôle similaire) de ladite entité.

«Gérant» ou «Gérant(s)» a la signification qui lui est attribuée à l'article 7.1.

«Gérant En fonction Depuis le Plus Longtemps» signifie M. Hans-Joachim Müller ou, s'il n'est plus un employé d'une Société du Groupe, l'employé du Groupe suivant ayant le plus grande nombre d'année de poste qui détient un Intérêt, déterminé et laissé à la libre appréciation des Gérant(s).

«Société Mère» signifie une personne qui Contrôle, directement ou indirectement, le Groupe au fil du temps et qui ne détient pas d'actifs matériels ou d'affaires qui ne sont pas liés aux affaires du Groupe.

«Restructuration» signifie toute action entreprise par une Société du Groupe dans le cadre d'une Admission en Bourse, dès approbation par le conseil d'administration (ou autre organe de gestion similaire) de la Société du Groupe concernée, tel que nécessaire, appropriée ou souhaitable afin de liquider, dissoudre, fusionner, restructurer, recapitaliser ou restructurer de toute autre manière une Société du Groupe, dans chaque cas, afin d'optimiser la structure sociale au vu de considérations fiscales, juridiques ou autres et dans chaque cas, dans la mesure où tous les détenteurs de chaque classe de Titres sont traités de la même manière et où la valeur de leur participation respective dans chaque classe de Titres avant et après une telle opération (mais avant l'émission de nouveaux titres à des nouveaux investisseurs dans le cadre de l'Admission en Bourse) est préservée à tous égards importants.

«Titres» signifie les Actions, les Instruments de Dividende Préférentiel, et toutes autres actions, fonds propres, quasi-fonds propres ou instruments de dette des actionnaires émis par un membre du Groupe au fil du temps mais à l'exclusion de toutes les actions, fonds propres, quasi-fonds propres ou instruments de dette des actionnaires dans une Société du Groupe détenus par ou émis à une autre Société du Groupe et ne comprend pas les dettes de type emprunts mezzanine et prêts à terme de premier rang, privilèges de second rang, crédits renouvelables, fonds de roulement, obligations à haut rendement ou de première qualité ou obligations privées ayant des caractéristiques similaires à ces obligations.

«Sûreté» signifie tout hypothèque, charge, nantissement, privilège (autre qu'un privilège survenant par opération de la loi), droit de compensation, charge ou autre sûreté de toute sorte, créé ou survenant d'une quelconque façon et toute sûreté similaire en vertu du droit applicable.

«Groupe d'Actionnaires» signifie un Actionnaire ou ses Sociétés Affiliées au fil du temps.

«Cession» signifie une cession, vente, affectation, nantissement, hypothèque, ou autre disposition par une personne d'un intérêt économique ou juridique dans une autre personne, que ce soit directement ou indirectement, y compris à la suite de la création d'un contrat ou d'une sûreté dérivé, de l'octroi d'une option ou d'un autre droit, de l'imposition d'une restriction sur la disposition ou le vote, par opération de la loi ou par toute disposition d'un intérêt dans une société mère de cette personne.

«Cessionnaire» signifie toute personne à qui des Intérêts sont Cédés conformément aux stipulations des présents Statuts et du Pacte d'Actionnaires.

Douzième résolution

L'Assemblée DECIDE de prendre en compte la démission d'Antelope GP en tant que gérant de la Société avec effet ce jour et de lui octroyer la décharge (quitus) pour l'exécution de ses obligations en tant que gérant de la Société jusqu'à la date de ce jour (cette date comprise).

Treizième résolution

L'Assemblée DECIDE de prendre en compte la liste des candidats proposée par EquityCo et de nommer les personnes suivantes en tant que gérants de la Société pour une durée illimitée:

- Geoffrey Limpach, né le 11 avril 1983 à Arlon (Belgique), ayant son adresse professionnelle au 1-3 boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, en tant que gérant de classe A;
- Geoffrey Henry, né le 5 mai 1972 à Chenée (Belgique), ayant son adresse professionnelle au 1 boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, en tant que gérant de classe A;
- François Pfister, né le 25 octobre 1961 à Uccle (Belgique), ayant son adresse professionnelle au 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, en tant que gérant de classe B; et
- Nishant Nayyar, né le 24 septembre 1979 en Virginie, Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 33 Jermyn Street, Londres SW1Y 6DN, Royaume-Uni, en tant que gérant de classe B.

Constatation

Le notaire instrumentant déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Déclaration

Le notaire instrumentant, qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; à la demande des même comparants, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, passé à Esch-sur-Alzette, à la date figurant en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée aux membres du bureau de l'Assemblée, connus du notaire instrumentaire par leur nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte authentique.

Signé: AFONSO-DA CHAO CONDE, THILLMANY, MOUTRIER.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 30 avril 2015. Relation: EAC/2015/9887. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Esch/Alzette, le 11 mai 2015.

Référence de publication: 2015071386/1620.

(150081897) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2015.

JH-Holding Finance SA, Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 195.887.

Il est porté à la connaissance de tiers que depuis la constitution de la société JH-Holding Finance S.A., le prénom de Monsieur Van Nugteren, administrateur de la société, n'a pas été correctement enregistré. Le prénom de Monsieur Van Nugteren étant PIETER et non Peter.

Luxembourg.

Référence de publication: 2015072514/11.

(150082394) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2015.

Leedebach Invest S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-1654 Luxembourg, 4, rue M.-T. Glaesner Hartmann.

R.C.S. Luxembourg B 121.692.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale du 7 mai 2015

Valentina LUPPI, employée privé, demeurant 65 Elsasserstrasse, CH-4056 BASEL et Maurizio LUPPI, consultant, demeurant Via Lucio Accio, 85 à I-61100 Pesaro sont nommés Administrateurs jusqu'à l'assemblée à tenir en 2020.

Pour Extrait conforme et sincère

EASIT SA

Référence de publication: 2015072565/12.

(150082535) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2015.

Gate Gourmet Holding I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 42.782.100,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 86.445.

Extrait des résolutions écrites prises par l'associé unique de la Société en date du 24 mars 2015

En date du 24 mars 2015, l'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- de confirmer et d'accepter la démission de Monsieur Andrew GIBSON de son mandat de gérant de catégorie A de la Société avec effet au 31 mars 2015;
- de nommer Monsieur Christoph SCHMITZ, né le 21 septembre 1965 à Cologne, Allemagne, résidant à l'adresse professionnelle suivante: 7, Balz Zimmermannstrasse, 8302 Klotten, Suisse, en tant que nouveau gérant de catégorie A de la Société avec effet au 31 mars 2015 et ce pour une durée déterminée indéterminée.

Extrait des résolutions écrites prises par l'associé unique de la Société en date du 13 mai 2015

En date du 13 mai 2015, l'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- de confirmer et d'accepter la démission de Madame Catherine KOCH de son mandat de gérant de catégorie B de la Société avec effet au 30 avril 2015;
- de confirmer et d'accepter la démission de Monsieur Guy HARLES de son mandat de gérant de catégorie B de la Société avec effet au 15 mai 2015;
- de nommer Madame Marie DRUINAUD, née le 4 août 1975 à Paris, France, résidant à l'adresse professionnelle suivante: 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, en tant que nouveau gérant de catégorie B de la Société avec effet au 30 avril 2015 et ce pour une durée déterminée jusqu'à l'assemblée générale annuelle des associés de la Société qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2014;
- de nommer Monsieur Jean-Marc UEBERECKEN, né le 31 mai 1972 à Luxembourg, résidant à l'adresse professionnelle suivante: 14, rue Erasme, L-1468 Luxembourg, en tant que nouveau gérant de catégorie B de la Société avec effet au 15 mai 2015 et ce pour une durée déterminée jusqu'à l'assemblée générale annuelle des associés de la Société qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2014.

Le conseil de gérance de la Société est désormais composé comme suit:

- Monsieur Jérôme TRIGANO, gérant de catégorie A
- Monsieur Dominik ANDERHALDEN, gérant de catégorie A
- Monsieur Christoph SCHMITZ, gérant de catégorie A
- Madame Kristin BROWN, gérant de catégorie A
- Monsieur Shaun RIXON (l'orthographe exacte du prénom doit se lire «Shaun» au lieu de Schaun), gérant de catégorie A
- Madame Marie DRUINAUD, gérant de catégorie B
- Monsieur Jean-Marc UEBERECKEN, gérant de catégorie B

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2015.

Gate Gourmet Holding I S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2015073179/42.

(150083238) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2015.

Lion Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 143.649.

Le Bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015072574/9.

(150082908) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2015.

Sienna Capital S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8009 Strassen, 19-21, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 178.406.

L'an deux mille quinze, le six mai.

Par-devant nous, Maître Jean-Paul MEYERS, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

La société anonyme GBL Verwaltung S.A., établie et ayant son siège social à L-8009 Strassen, 19-21, route d'Arlon, enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 93.453, («l'Associé Unique»).

ici représentée par Aurélie Comptour, demeurant professionnellement à Strassen, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, laquelle après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement,

Laquelle est l'unique associé de la société Sienna Capital S.à r.l., une société à responsabilité limitée établie et ayant son siège social au 19-21, route d'Arlon à L-8009 Strassen, constituée suivant acte reçu par Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 27 juin 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 22 août 2013 sous le numéro 2039 et immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 178406 («la Société») dont les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises.

L'Associé Unique, préqualifié a exposé et prié le notaire soussigné d'acter ce qui suit:

L'intégralité du capital social (100%) est représenté par l'Associé Unique lequel a déclaré avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué au préalable et a renoncé à son droit d'être formellement convoqué.

Lequel Associé Unique, exerçant ainsi les droits de l'assemblée générale, a ensuite pris les résolutions suivantes:

Première résolution:

Le capital social de la Société est augmenté d'un montant de quinze millions quatre cent trente mille soixante-douze euros (15.430.072 EUR) pour le porter de son montant actuel cent vingt-huit millions deux cent soixante-huit mille trois cent vingt-deux euros (128.268.322 EUR) à cent quarante-trois millions six cent quatre-vingt-dix-huit mille trois cent quatre-vingt-quatorze euros (143.698.394 EUR), par l'émission de quinze millions quatre cent trente mille soixante-douze (15.430.072) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de un euro (1,- EUR) chacune, émises au pair et jouissant des mêmes droits et avantages que les parts sociales existantes

L'Associé Unique, GBL Verwaltung S.A., préqualifié, représentée comme dit ci-dessus, a déclaré souscrire l'intégralité des quinze millions quatre cent trente mille soixante-douze (15.430.072) parts sociales nouvelles et libérer intégralement chacune d'elles moyennant un apport en espèces de sorte que le montant total de quinze millions quatre cent trente mille soixante-douze euros (15.430.072 EUR) lequel est dès à présent à la libre disposition de la Société, ce dont preuve a été donnée au notaire instrumentant au moyen d'un certificat bancaire.

En considération de ce qui précède, ces souscription et libération sont acceptées, les quinze millions quatre cent trente mille soixante-douze (15.430.072) parts sociales nouvelles sont émises et attribuées au souscripteur et l'augmentation de capital est réalisée.

Deuxième résolution:

L'article 5 des statuts est modifié pour refléter la décision prise par la résolution précédente et se lira dorénavant comme suit:

Art. 5. Capital social. Le capital social de la société est fixé à cent quarante-trois millions six cent quatre-vingt-dix-huit mille trois cent quatre-vingt-quatorze euros (143.698.394 EUR) représenté par cent quarante-trois millions six cent quatre-vingt-dix-huit mille trois cent quatre-vingt-quatorze (143.698.394) parts sociales d'une valeur nominale de un euro (1 EUR) chacune, toutes libérées intégralement.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges quelconques qui incombent à la Société du fait de cette augmentation de capital ont été estimés à 7.500,- EUR.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Strassen, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connus du notaire instrumentant par leur nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: Comptour, Jean-Paul Meyers.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 06 mai 2015. Relation: EAC/2015/10431. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): Monique Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre, aux fins d'enregistrement auprès du R.C.S.L. et publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 08 mai 2015.

Jean-Paul MEYERS.

Référence de publication: 2015072812/60.

(150082350) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2015.

Lowatra S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5445 Schengen, 39, route du Vin.

R.C.S. Luxembourg B 108.510.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Munsbach, le 16 avril 2015.

Référence de publication: 2015072576/10.

(150082128) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2015.

LSREF3 Dutch Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8070 Bertrange, 33, rue du Puits Romains.

R.C.S. Luxembourg B 191.119.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mai 2015.

Référence de publication: 2015072580/10.

(150082621) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2015.

Pangaea One Acquisition Holdings XII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 146.310.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions des associés de la Société prises en date du 12 mai 2015 de changer la catégorie de gérant de M. Paul Grégory Pizzani de «gérant A» à «gérant». Par conséquent, il est nommé gérant unique de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mai 2015.

Pour Pangaea One Acquisition Holdings XII S.à r.l.

Un mandataire

Référence de publication: 2015072668/15.

(150082357) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2015.

Amundi Money Market Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 156.478.

Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au Siège Social le 30 avril 2015

En date du 30 avril 2015, l'assemblée générale ordinaire a décidé de:

- Reconduire le mandat de M. Laurent Bertiau, M. Philippe Chossonery, M. Thierry Ancona et M. Thierry Darmon en qualité d'administrateurs de la Société, pour une durée d'un an jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires en 2016.

- Reconduire le mandat de Pricewaterhouse Coopers S.à r.l., en qualité de réviseur d'entreprises de la Société, pour une durée d'un an jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires en 2016.

Luxembourg, le 12 mai 2015.

Pour extrait sincère et conforme

Référence de publication: 2015072975/16.

(150083199) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2015.

M.I.D. Services S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 114.593.

L'an deux mil quinze, le vingt-quatre avril,

Par-devant Maître Cosita DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie

l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société anonyme "M.I.D. SERVICES S.A.", RCS Luxembourg B 114.593, ayant son siège social à L-2163 Luxembourg, 23 avenue Monterey, constituée suivant acte reçu par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglisten, en date du 16 février 2006, acte publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 970 du 17 mai 2006, dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois le 13 mars 2012 par Maître Emile Schlessler, de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1074 du 26 avril 2012.

L'assemblée est ouverte à 11 heures et est présidée par Madame Jessy Bouché, employée privée élisant domicile au 23, rue Jean Jaurès, L- 1836 Luxembourg.

La Présidente désigne comme secrétaire Madame Lorry Secco, employée privée élisant domicile au 23, rue Jean Jaurès, L-1836 Luxembourg,

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Madame Jessy Bouché, prénommée.

Madame la Présidente expose ensuite:

I.- Que des convocations contenant l'ordre du jour ont été faites par des annonces insérées dans:

- Le Mémorial C n° 928 du 7 avril 2015 et n° 993 du 15 avril 2015
- Le Tageblatt du 7 avril 2015 et du 15 avril 2015

II. Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que sur les trente-et-une (31) actions formant le capital social de la société, trente (30) actions avec une valeur nominale de mille (EUR 1.000,-) euros chacune, représentant 96,77% du capital social, soit trente mille (EUR 30.000,-) euros sont dûment représentées à la présente assemblée, qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour.

Ladite liste de présence portant les signatures du mandataire des actionnaires représentés restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec la procuration pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

III. Que ces actions étant émises au porteur, il est confirmé que ces actions ont été valablement déposées auprès de Dandois & Meynial, 23 rue Jean Jaurès, L-1836 Luxembourg, Etude d'Avocats nommée par le Conseil d'administration de la Société en tant que dépositaire des actions au porteur de la Société, en application de l'article 42 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.

IV.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Modification de l'année sociale de la société

2. Modification de l'article 19 des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

«L'assemblée générale annuelle se tiendra de plein droit le troisième mercredi du mois de mars à 10 heures, au siège social ou à tout autre endroit de la commune du siège social à désigner par les convocations.»

3. Modification de l'article 22 des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

«L'année sociale commence le premier octobre et finit le 30 septembre de l'année suivante.»

4. Divers

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Madame la Présidente et reconnu qu'elle était régulièrement constituée, a pris, après délibération, à l'unanimité des voix, la résolution suivante:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier l'année sociale de la Société de sa situation actuelle étant du 1^{er} janvier au 31 décembre, en une année sociale débutant le 1^{er} octobre pour se terminer le 30 septembre de l'année suivante.

L'assemblée relate que l'actuelle année sociale ayant commencé le 1^{er} janvier 2015 se clôturera le 30 septembre 2015.

Deuxième résolution

L'assemblée, suite à la résolution qui précède, décide de modifier l'article 19 des statuts pour lui donner la teneur nouvelle suivante:

«L'assemblée générale annuelle se tiendra de plein droit le troisième mercredi du mois de mars à 10 heures, au siège social ou à tout autre endroit de la commune du siège social à désigner par les convocations.»

Troisième résolution

L'assemblée, suite à la résolution qui précède, décide de modifier l'article 22 des statuts pour lui donner la teneur nouvelle suivante:

«L'année sociale commence le premier octobre et finit le 30 septembre de l'année suivante.»

Évaluation des frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges qui pourraient incomber à la société ou être mis à sa charge, est estimé approximativement à EUR 1.100,-.

Clôture

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente prononce la clôture de l'assemblée à 11.30 heures.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: J. BOUCHE, L. SECCO, C. DELVAUX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 27 avril 2015. Relation: 1LAC/2015/12953. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): T. BENNING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mai 2015.

Me Cosita DELVAUX.

Référence de publication: 2015072594/74.

(150082522) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2015.

Blackroc Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 196.792.

— STATUTS

L'an deux mille quinze, le vingt-sept avril.

Par-devant Maître Marc LECUIT, notaire de résidence à Mersch.

A COMPARU

La société «ARIELLE COMPANY LIMITED», établie à Londres W1S 4PW, 12, Old Bond Street, ici représentée par Madame Sandrine ORTWERTH, salariée, demeurant professionnellement à L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri,

en vertu d'une procuration sous seing privé (ci-après désignée la «Comparante»).

Laquelle procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire de la Comparante et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle Comparante, a requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'elle déclare constituer et dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er} . Dénomination, Siège social, Objet, Durée

Art. 1^{er} . Il est formé une société anonyme sous la dénomination de «BLACKROC PARTICIPATIONS S.A.».

Art. 2. Le siège de la société est établi dans la commune de Luxembourg.

Il pourra être transféré dans tout autre lieu de la commune par simple décision du conseil d'administration.

Il peut être créé par simple décision du conseil d'administration, des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Une telle décision n'aura pas d'effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations. La société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de ventes, cession, échange ou autrement. La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter. La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct ou indirect tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques ou financières en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à en faciliter l'accomplissement.

L'énumération qui précède est à comprendre au sens large et est purement énonciative et non limitative.

Titre II. Capital, Actions

Art. 5. Le capital social est fixé à TRENTE-ET-UN MILLE EUROS (31.000.- EUR) représenté par TROIS CENT DIX (310) actions d'une valeur nominale de CENT EUROS (100.- EUR) chacune.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les titres peuvent aussi être nominatifs ou au porteur, au gré de l'actionnaire.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

Le capital souscrit pourra être augmenté ou réduit dans les conditions légales requises.

Art. 6. Les actions sont librement cessibles entre actionnaires.

La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. Si une action de la société est détenue par plusieurs propriétaires en propriété indivise, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

Titre III. Administration

Art. 7. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non. Toutefois, lorsqu'à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que la société n'a plus qu'un associé unique, la composition du conseil d'administration pourra être limitée à un membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un associé.

Le nombre des administrateurs ainsi que leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.

Art. 8. Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

Art. 9. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

Il est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi.

Dans les délibérations du conseil d'administration, la voix du président est prépondérante.

Art. 10. La société est engagée en toutes circonstances, soit par les signatures conjointes de deux administrateurs, soit par la seule signature de l'administrateur unique, soit par la seule signature de l'administrateur-délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 11 des statuts.

Art. 11. Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, associés ou non.

Art. 12. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

Titre IV. Surveillance

Art. 13. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six années.

Titre V. Assemblée générale

Art. 14. L'assemblée générale annuelle se réunit au siège social, ou à l'endroit indiqué dans les avis de convocations, le premier mercredi du mois de février à 16h30. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés et s'ils déclarent qu'ils ont eu connaissance de l'ordre du jour, l'assemblée générale peut avoir lieu sans convocation préalable.

Titre VI. Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 15. L'année sociale commence le 1^{er} septembre et se termine le 31 août de chaque année.

Art. 16. L'excédent favorable du bilan, défalcation faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société.

Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière constitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Titre VII. Dissolution, Liquidation

Art. 17. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale. Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Titre VIII. Dispositions générales

Art. 18. Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

Dispositions transitoires

1. Le premier exercice commence le jour de la constitution et se termine le 31 août 2015.
2. La première assemblée ordinaire annuelle se tiendra en 2016.

Souscription - Libération

Les actions ont toutes été souscrites par la Comparante, préqualifiée.

Les actions ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de TRENTE-ET-UN MILLE EUROS (31.000.- EUR) est dès maintenant à disposition de la société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

Constataion

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 nouveau de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Evaluation des frais

La Comparante a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, à environ mille deux cent cinquante euros (1.250.- EUR).

Décisions de l'associée unique

La Comparante, pré-qualifiée, représentant la totalité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoquée, s'est ensuite constituée en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, elle a pris les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
- 2.- Sont appelés aux fonctions d'administrateurs, leur mandat expirant lors de l'assemblée générale de l'année 2021:
 - Monsieur Etienne GILLET, expert-comptable, né à Bastogne (Belgique), le 19 septembre 1968, demeurant professionnellement à L-1724 Luxembourg, 3A, Boulevard du Prince Henri;
 - Monsieur Laurent JACQUEMART, expert-comptable, né à Daverdisse (Belgique), le 19 juin 1968, demeurant professionnellement à L-1724 Luxembourg, 3A, Boulevard du Prince Henri;
 - Monsieur Eugenio RODRIGUES, salarié, né à Metz (France), le 16 février 1976, demeurant professionnellement à L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri;

3.- Est appelée aux fonctions de commissaire, son mandat expirant lors de l'assemblée générale de l'année 2021:

La société à responsabilité limitée «AUDITEX S. à r. l.», établie et ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 3A, Boulevard du Prince Henri, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B. 91559.

4. Le siège social de la société est fixé à L-1724 Luxembourg, 3A, Boulevard du Prince Henri.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la Comparante, connue du notaire par nom, prénom, état et demeure, cette dernière a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: S. ORTWERTH, M. LECUIT.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 2, le 29 avril 2015. Relation: 2LAC/2015/9293. Reçu soixante quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): A. MULLER.

POUR COPIE CONFORME.

Beringen, le 7 mai 2015.

Référence de publication: 2015073004/142.

(150083655) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2015.

MD Anmar Holdings Limited, Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 25A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 179.804.

Le bilan au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mai 2015.

Référence de publication: 2015072609/10.

(150081986) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2015.

MD Mezzanine S.A., SICAR, Société Anonyme sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 24, avenue Emile Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 109.277.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 13 mai 2015.

Référence de publication: 2015072610/10.

(150082512) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2015.

Melf Monti III, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 194.567.

Veillez noter que le nom de l'associé MELF Acquisition II a changé pour MELF Investment Holding S.à r.l.. Pour votre information, le numéro de matricule de la société est le suivant: B189093.

Luxembourg, le 13 mai 2015.

Pour avis sincère et conforme

Pour MELF Monti III

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2015072613/14.

(150082481) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2015.

ProLogis UK CCXLIX S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 132.979.

à inscrire: Suite à un contrat daté du 12 mai 2015, sept cents cinquante (750) parts sociales détenues dans la Société, ProLogis UK Holdings S.A. ont été transférées à ProLogis European Finance XVI S.à r.l. ayant son siège social à 34-38 Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg. Cette cession des parts sociales a été approuvée au nom et pour compte de la Société par un de ses gérants.

A faire paraître dans l'Extrait:

Répartitions des parts sociales:	
ProLogis European Finance XVI S.à r.l.	750 parts
Total	750 parts sociales

Luxembourg, le 12 mai 2015.
ProLogis Directorship S.à r.l.
Gérant
Représenté par Gerrit Jan Meerkerk
Gérant

Référence de publication: 2015072686/20.

(150082759) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2015.

Melf Monti IV, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 194.568.

—
Veuillez noter que le nom de l'associé MELF Acquisition II a changé pour MELF Investment Holding S.à r.l. Pour votre information, le numéro de matricule de la société est le suivant: B189093.

Luxembourg, le 13 mai 2015.
Pour avis sincère et conforme
Pour MELF Monti IV
Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2015072614/14.

(150082468) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2015.

Melf Monti V, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 194.571.

—
Veuillez noter que le nom de l'associé MELF Acquisition II a changé pour MELF Investment Holding S.à r.l. Pour votre information, le numéro de matricule de la société est le suivant: B189093.

Luxembourg, le 13 mai 2015.
Pour avis sincère et conforme
Pour MELF Monti V
Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2015072615/14.

(150082480) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2015.

Messicana S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 122.216.

—
Le bilan au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 avril 2015.
POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
Signatures

Référence de publication: 2015072617/12.

(150082110) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2015.

Diligentia SA, Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 18, rue Michel Rodange.
R.C.S. Luxembourg B 84.082.

—
EXTRAIT

Il résulte d'un procès-verbal d'une assemblée générale ordinaire du 13 avril 2015 que:

L'assemblée décide de reconduire le mandat du commissaire aux comptes détenu par la société FIDU-CONCEPT SARL, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg sous le numéro B 38.136, ayant son siège social à L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en l'an 2018.

Pour extrait sincère et conforme

Référence de publication: 2015073092/14.

(150083573) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2015.

MK Luxinvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, rue Heienhaff.
R.C.S. Luxembourg B 43.576.

—
Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015072623/10.

(150082198) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2015.

Midbal Immo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 64.664.

—
DISSOLUTION

L'an deux mil quinze, le vingt avril.

Par-devant Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

Madame Lucia PINCI, employée privée, née le 2 juillet 1952 à Rome (Italie), demeurant professionnellement à Viale Priamo 2, IT-00040 POMEZIA,

ici représentée par Monsieur Stéphane BIVER, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé, datée du 27 mars 2015.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme dit-est, a requis le notaire instrumentant d'acter:

- Qu'elle est devenue la seule et l'unique actionnaire de la société MIDBAL IMMO S.A., société anonyme, ayant son siège social à 128, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg, immatriculée au RCS Luxembourg sous le numéro B 64.664 (ci-après dénommée la «Société»), constituée suivant acte notarié en date du 02 juin 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 594 du 17 août 1998; Les statuts n'ont pas été modifiés depuis cette date;

- que le capital social de la Société s'élève à TRENTE MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT SIX EUROS ET SOIXANTE-NEUF CENTS (30.986,69 EUR) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans valeur nominale, entièrement libérées;

- que la partie comparante, précitée, est seule propriétaire de toutes les actions et qu'elle déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la Société;

- que la partie comparante, représentée comme mentionné ci-avant, en sa qualité d'actionnaire unique de la Société, a décidé de procéder à la dissolution anticipée et immédiate de la Société et de la mettre en liquidation;

- que l'actionnaire unique, en sa qualité de liquidateur de la Société et au vu du bilan de la Société au 31 décembre 2014, déclare que tout le passif de la Société, y compris le passif lié à la liquidation de la Société, est réglé ou dûment provisionné;

La partie comparante déclare encore que:

- l'activité de la Société a cessé;

- l'actionnaire unique est investi de l'entière de l'actif de la Société et déclare prendre à sa charge l'entière du passif de la Société qu'il soit connu et impayé, ou inconnu et non encore payé, le bilan au 31 décembre 2014 étant seulement un des éléments d'information à cette fin;

- suite aux résolutions ci-avant, la liquidation de la Société est à considérer comme accomplie et clôturée;
- décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la Société;
- il y a lieu de procéder à l'annulation de toutes les actions et/ou du registre des actionnaires;
- les livres et documents de la Société devront être conservés pendant la durée légale de cinq ans à 128 boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg.

Toutefois, aucune confusion de patrimoine entre la société dissoute et l'avoir social de, ou remboursement à, l'actionnaire unique ne pourra se faire avant le délai de trente jours (article 69 (2) de la loi sur les sociétés commerciales) à compter de la publication du présent acte et sous réserve qu'aucun créancier de la Société présentement dissoute et liquidée n'aura exigé la constitution de sûreté.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison de présentes, sont évalués approximativement à mille cent quarante-cinq euros (1.145,-EUR).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante connu du notaire par ses nom, prénom usuels, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: S. BIVER, G. LECUIT.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, Le 27 avril 2015. Relation: 1LAC/2015/12750. Reçu soixante-quinze euros 75,00 EUR.

Le Receveur (signé): Tom BENNING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mai 2015.

Référence de publication: 2015072620/57.

(150082119) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2015.

MLC Invest S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-8365 Hagen, 48, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 142.716.

Le Bilan au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015072626/9.

(150083002) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2015.

Montagebau Schwarz Michael S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6630 Wasserbillig, 64, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 147.470.

Der Jahresabschluss vom 31. Dezember 2012 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015072627/9.

(150082102) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2015.

Cottrel S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 196.618.

Extrait des résolutions de l'associé unique de la société Cottrel S.à r.l. du 15 mai 2015

1. Acceptation de la démission de Lux Business Management S.à r.l., une société à responsabilité limitée, régie par le droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, enregistrée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B79709, en tant que gérant unique de la société Cottrel S.à r.l.

2. Acceptation de la nomination de Monsieur Marco Moser, né le 29 mars 1975 à Karlsruhe, Allemagne, résidant au 14, Arndtstrasse, 60325 Frankfurt am Main, Allemagne, en tant que gérant de la société Cottrel S.à r.l.

3. Acceptation de la nomination de Monsieur Martin Herrmann, né le 20 mars 1970 à Cologne, Allemagne, résidant au 46, Sternstrasse, 60318 Frankfurt am Main, Allemagne, en tant que gérant de la société Cottrel S.à r.l.

4. Acceptation de la nomination de Madame Anke Jager, née le 22 avril 1968 à Salzgitter, Allemagne, avec résidence professionnelle au 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que gérante de la société Cottrel S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2015.

R. Follmann

Un mandataire

Référence de publication: 2015073030/23.

(150083163) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2015.

MV.int, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5810 Hesperange, 47, rue de Bettembourg.

R.C.S. Luxembourg B 179.674.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015072630/9.

(150083098) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2015.

Mylo Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1651 Luxembourg, 15-17, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 160.565.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015072631/9.

(150082401) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2015.

Nails and Beauty by NM s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 150.907.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015072632/9.

(150082533) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2015.

Novalex II S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 184.688.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait

Il résulte d'un acte de clôture de liquidation reçu par le notaire Maître Martine SCHAEFFER, de résidence à Luxembourg, en date du 4 mai 2015, enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 11 mai 2015, 2LAC/2015/10223, aux droits de soixante-quinze euro (75,- EUR), que la société anonyme - société de gestion de patrimoine familial NOVALEX II S.A., SPF (en liquidation), ayant son siège social à 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 184.688, constitué en date du 20 décembre 2013 par acte Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, publié au Mémorial C, numéro 975 du 16 avril 2014.

La société a été mise en liquidation volontaire par acte du notaire instrumentaire en date du 12 mars 2015, publié au Mémorial C, numéro 1200 du 8 mai 2015.

Adoptant le rapport du commissaire à la liquidation et le comptes de liquidation, l'assemblée donne décharge pleine et entière au liquidateur FIDESCO S.A., ayant son siège social à L-2120 Luxembourg, 16, Allée Marconi, inscrite au Registre

de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 68.578, et au commissaire à la liquidation EURAUDIT S.à r.l., ayant son siège social au 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 42.889, pour l'accomplissement de leur fonction concernant la liquidation de la Société.

En conséquence, l'assemblée prononce la clôture de la liquidation de la Société.

Les livres et documents sociaux seront conservés pendant une durée de 5 (cinq) ans à partir du jour de la liquidation auprès de son siège social au 3, Avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2015.

Référence de publication: 2015073372/27.

(150083940) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2015.

Nei Concept, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8245 Mamer, 2, rue de la Libération.

R.C.S. Luxembourg B 196.747.

—
STATUTS

L'an deux mille quinze, le vingt-trois avril.

Par devant Maître Roger ARRENSDORFF, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) Monsieur Michele FERRAZZANO, employé, demeurant à L-6315 Beaufort, 3, Bei der Kapell,

2) Monsieur Aldo FERRAZZANO, employé, demeurant à L-5841 Hesperange, 2, rue Josy Printz.

Les comparants ont requis le notaire de documenter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer entre eux.

Art. 1^{er}. La société prend la dénomination de "Nei Concept".

Art. 2. Le siège de la société est établi dans la commune de Mamer.

Art. 3. La société a pour objet le commerce en général, l'achat, la vente, l'importation et l'exportation de toutes marchandises en gros ou au détail, la prestation de service y relative et le conseil ainsi que toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

Art. 4. La durée de la société est indéterminée.

Art. 5. Le capital social est fixé à DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (12.500,-€), représenté par CENT (100) parts sociales de CENT VINGT-CINQ EUROS (125,- €) chacune.

Art. 6. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que conformément aux dispositions de l'article 189 du texte coordonné de la loi du 10 août 1915 et des lois modificatives.

Art. 7. La société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, choisis par les associés qui fixent la durée de leur mandat, leur rémunération (s'il en est) et leurs pouvoirs. Ils peuvent être à tout moment révoqués sans indication de motif.

Art. 8. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 9. Pour tout ce qui n'est pas prévu aux présentes, les parties s'en réfèrent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2015.

Souscription et libération

Les parts sociales ont été souscrites comme suit:

1) Michele FERRAZZANO, susdit, vingt-cinq parts	25
2) Aldo FERRAZZANO, susdit, soixante-quinze parts	75
Total: Cent parts sociales	100

Elles ont été intégralement libérées par des versements en espèces.

Frais

Le montant des frais généralement quelconques incombant à la société en raison de sa constitution s'élève approximativement à sept cent soixante-dix euros (770,- €).

Assemblée Générale Extraordinaire

Ensuite les associés, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et à l'unanimité des voix ont pris les résolutions suivantes:

- L'adresse de la société est fixée à L-8245 Mamer, 2, rue de la Libération.
- Le nombre des gérants est fixé à deux (2).
- Est nommé gérant technique, pour une durée illimitée:
* Monsieur Michele FERRAZZANO, employé, demeurant à L-6315 Beaufort, 3, Bei der Kapell.
- Est nommé gérant administratif, pour une durée illimitée:
* Monsieur Aldo FERRAZZANO, employé, demeurant à L-5841 Hesperange, 2, rue Josy Printz.

La société est engagée par la signature conjointe du gérant administratif et du gérant technique.

Le notaire instrumentant a rendu attentifs les comparants au fait qu'avant toute activité commerciale de la société pré-sentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par les comparants.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par nom, prénoms usuels, état et demeure, ils ont tous signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. FERRAZZANO, A. FERRAZZANO, ARRENSDORFF.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 24 avril 2015. Relation: 1LAC / 2015 / 12679. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): BENNING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Luxembourg, le 15 mai 2015.

Référence de publication: 2015072635/65.

(150083126) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2015.

Nord Travaux Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9647 Doncols, 92, Duerfstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 101.419.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015072638/9.

(150082665) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2015.

Nafoora Holding S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 23.290.

Les comptes annuels au 30 juin 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015072642/9.

(150082214) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2015.

Open Mind Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2165 Luxembourg, 26-28, Rives de Clausen.

R.C.S. Luxembourg B 143.850.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015072651/9.

(150082437) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2015.

Delamare Luxembourg S. à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**Capital social: GBP 3.766.235.450,00.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 119.857.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par les associés en date du 15 mai 2015 que:

- Mme Johanna Ruth Hartley a démissionné de ses fonctions de Gérant B de la société.
- Mr Wojciech Wieroński, né le 12 mars 1975 à Bielsko-Biala (Pologne) et résidant au 42a/26, Obozowa, 30-383 Krakow (Pologne), a été nommé Gérant B de la Société avec effet immédiat et ce, pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Munsbach, le 18 mai 2015.

*Pour la Société**Un gérant*

Référence de publication: 2015073075/16.

(150083581) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2015.

Salimra S.C., Société Civile.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg E 81.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 09 avril 2015

1. La démission de Madame Mona AIRUT de son mandat de Gérante Unique est actée avec effet au 31 décembre 2014.
2. Madame Salma Myriam OJJEH, née le 31 août 1945 à Paris, France, demeurant au 39, rue 15 - Appt 27, 11431 MAADI-DEGLA, Egypte, est nommée en son remplacement en tant que Gérante Unique avec effet au 1^{er} janvier 2015. Son mandat aura une durée illimitée.

Fait à Luxembourg, le 09 avril 2015.

Certifié sincère et conforme

SALIMRA S.C.

Référence de publication: 2015072729/15.

(150082704) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2015.

Ringo S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-6850 Manternach, 18, Syrdallstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 180.315.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2015.

Pour compte de Ringo S.A. SPF

Fiduplan S.A.

Référence de publication: 2015072724/12.

(150082703) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2015.

RinispA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 117.628.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2015.

Référence de publication: 2015072725/10.

(150082825) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2015.

Signalhorn S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2165 Luxembourg, 26-28, rives de Clausen.
R.C.S. Luxembourg B 113.340.

En date du 13 mai 2015, j'ai démissionné de ma fonction de gérant de la société SIGNALHORN S.à r.l., ayant son siège social au 6, place de Nancy à L-2212 Luxembourg, RCSL B 113340.

Valérie RAVIZZA
19, Boulevard Grande-duchesse Charlotte
L- 1331 Luxembourg

Référence de publication: 2015072742/12.

(150082251) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2015.

Silver Standard Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-2328 Luxembourg, 20, rue des Peupliers.
R.C.S. Luxembourg B 185.114.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 14 mai 2015.

Référence de publication: 2015072744/10.

(150081976) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2015.

Ramsbury Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.
R.C.S. Luxembourg B 163.976.

Rectificatif au dépôt n° L130081608 du 23/05/2013

Les comptes annuels clos au 31 mars 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015072714/10.

(150082065) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2015.

Realim S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3754 Rumelange, 15, rue de l'Usine.
R.C.S. Luxembourg B 9.679.

Les comptes annuels de la société Realim S.à r.l. au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015072716/10.

(150082283) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2015.

Rexavest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 383.898,14.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 1, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 184.272.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Fait à Luxembourg, le 12 mai 2015.

Référence de publication: 2015072709/10.

(150082223) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2015.
